Solicitor General

Solliciteur général

1999-2000

Annual Report

Rapport annuel

New Nouveau Brunswick

1999 - 2000 Annual Report .

Published by:
Department Public Safety
Province of New Brunswick
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
Canada

November 2000

Cover:
Communications New Brunswick

Printing and Binding:
Printing Services, Supply and Services

Typesetting:
Department of Public Safety

ISBN 1-55236-602-2

ISSN 0847-5687

Printed in New Brunswick

Rapport annuel 1999 - 2000

Publié par:
Ministère de la Sécurité publique
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada

Novembre 2000

Couverture:
Communications Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure:
Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

Photocomposition:
Ministère de la Sécurité publique

ISBN 1-55236-602-2

ISSN 0847-5687

Imprimé au Nouveau-Brunswick

101-01798/

Solicitor General

Solliciteur général

1999-2000

Annual Report

Rapport annuel

New Nouveau Brunswick

The Honourable Marilyn Trenholme Counsell
Lieutenant Governor of the Province of New Brunswick

May it please your Honour:

It is my pleasure to submit to your Honour the Annual Report of the Department of the Solicitor General for the fiscal year April 1, 1999 to March 31, 2000.

Respectfully submitted,

Milton Sherwood
Minister
Public Safety°

The Honourable Milton Sherwood
Minister
Public Safety
Legislative Assembly
Fredericton, N. B.

Dear Mr. Minister:

On behalf of the staff of the Department of Public Safety, I am pleased to present to you the Annual Report describing the operation of the Department of the Solicitor General throughout the 1999/00 fiscal year.

Respectfully submitted,

Donald G. Dennison
Deputy Minister
Public Safety

L'honorable Marilyn Trenholme Counsell
Lieutenante-gouverneure de la province du Nouveau-Brunswick

Plaise à Votre Honneur,

J'ai le plaisir de vous remettre le rapport annuel du ministère du Solliciteur général pour l'exercice commençant le 1er avril 1999 et se terminant le 31 mars 2000.

Veuillez agréer, Votre Honneur, l'expression de ma haute considération.

Le ministre de la Sécurité publique°,
Milton Sherwood

Monsieur Milton Sherwood
Ministre de la Sécurité publique
Assemblée législative
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Monsieur le Ministre,

Au nom du personnel du ministère de la Sécurité publique, je suis heureux de vous présenter le rapport annuel du ministère du Solliciteur général qui décrit les activités du ministère au cours de l'exercice 1999/00.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre l'expression de ma considération distinguée.

Le sous-ministre de la Sécurité publique,
Donald G. Dennison

° The minister of Public Safety took responsibility for activities of the former Department of the Solicitor General April 1, 2000.
° Le ministère de la Sécurité publique a assumé la responsabilité des activités de l'ancien ministère du Solliciteur général le 1er avril 2000.

Table of Contents

Introduction 7

Community and Correctional Services
Our Commitment 13
Young Offenders 18
Adults 23
Victim Services 28

Law Enforcement
R.C.M.P. Contract 32
Policing Services 35
Commercial Vehicle Enforcement 41
Sheriff/Coroners 44

Policy, Planning & Public Affairs 46

Administrative/Corporate Services
Financial Services 47
Information Technology 47
Human Resource Services 48

Appendices
Appendix 1: Boards and Commissions
Appendix 2: Financial Overview
Appendix 3: Performance Indicators

Table des matières

Introduction 7

Services communautaires et correctionnels
Notre engagement 13
Jeunes contrevenants 18
Adultes 23
Services aux victimes 28

Services de police
Contrat avec la GRC 32
Services de police 35
Application des lois sur
les véhicules utilitaires 41
Shérifs-Coroners 44

Politique, planification et affaires publiques 46

Services administratifs et généraux
Services financiers 47
Système informatique 47
Services des ressources humaines 48

Annexes
Annexe 1 : Conseils et commissions
Annexe 2 : Situation financière
Annexe 3 : Indicateurs de rendement

Introduction

The Department of the Solicitor General is responsible for the *Coroners Act*, the *Corrections Act*, the *Custody and Detention of Young Persons Act*, the *Intoxicated Persons Detention Act*, the *Police Act* (Parts I and IV), the *Private Investigators and Security Services Act*, the *Salvage Dealers Licensing Act*, the *Sheriffs Act*, and the *Victims Services Act*.

Vision

Our vision is to restructure the administration of justice to provide services that are:

- Fair
- Citizen Centred
- Easily Accessible
- Focused on the Community

Mission

The Department of the Solicitor General is the province's principal agency responsible for and providing leadership in the areas of public order and community safety. As part of the Justice System, we work in partnership with the community to: prevent crime; create opportunities for offenders to change; and assist victims, all of which contribute to the well being and quality of life for the people of New Brunswick.

Introduction

Le ministère du Solliciteur général est responsable de l'application des lois suivantes : la *Loi sur les coroners*, la *Loi sur les services correctionnels*, la *Loi sur la garde et la détention des adolescents*, la *Loi sur la détention des personnes en état d'ivresse*, la *Loi sur la police* (parties I et IV), la *Loi sur les détectives privés et les services de sécurité*, la *Loi sur les licences de brocanteurs*, la *Loi sur les shérifs* et la *Loi sur les services aux victimes*.

Vision

Le système judiciaire de l'avenir offrira des services :

- justes
- centrés sur le citoyen
- facilement accessibles
- axés sur la collectivité.

Mission

Le ministère du Solliciteur général agit comme principal organisme de maintien de la sécurité et de l'ordre publics. Dans le cadre du système judiciaire, il collabore avec la population dans le but de prévenir le crime, d'offrir aux contrevenants des possibilités de s'amender et d'aider les victimes afin de contribuer au bien-être et à la qualité de vie des citoyens du Nouveau-Brunswick.

Strategic Direction

During the year, the Department continued the implementation of its strategic plan. The strategic plan has set the overall direction for the Department, defining key result areas for priority action. The following outlines the key result areas which are guiding Departmental activities.

- **Public Safety and Security**

We strive to create a secure, safe environment where New Brunswickers can live and work without fear for their personal safety.

- **Community Based Initiatives**

We seek opportunities to maximize community based partnerships.

- **Communications**

We communicate openly and effectively with our clients, stakeholders, and amongst ourselves.

- **Institutional Services**

We actively seek opportunities to improve the quality of services provided in provincial correctional facilities.

- **Crime Prevention**

We are committed to improving public safety through the promotion and establishment of community responses to prevent crime.

Orientation stratégique

Au cours de l'exercice, le Ministère a poursuivi la mise en œuvre de son plan stratégique qui donnera une orientation globale au ministère en définissant ses principaux domaines de résultats en vue de dresser la liste de ses priorités. Les points stratégiques qui guident les activités du Ministère sont les suivants :

- **Sécurité publique**

Le ministère s'efforce de créer un milieu sûr dans lequel les Néo-Brunswickois peuvent vivre et travailler sans craindre pour leur sécurité personnelle.

- **Projets communautaires**

Le ministère recherche des façons de tirer profit des partenariats avec la collectivité.

- **Communications**

Le ministère communique ouvertement et efficacement avec sa clientèle, les intervenants et ses employés.

- **Services dans les établissements**

Le ministère s'efforce de trouver des moyens d'améliorer la qualité des services offerts dans les établissements correctionnels de la province.

- **Prévention du crime**

Le ministère s'efforce d'améliorer la sécurité publique par la promotion et l'établissement de mesures d'intervention communautaires visant à prévenir le crime.

- **Organizational Development**

We are receptive to new ways of doing business.

- **Support to the Justice System**

We deliver effective and efficient services to our clients.

- **Financial Management**

We are committed to fiscal integrity and accountability throughout the organization.

- **Technology**

We are committed to the development of technology to support department operations.

- **Quality Management**

We strive to create a culture of continuous improvement that is responsive to our changing environment and the provision of quality client services.

As an integral part of our strategic planning process, operational work plans were reviewed and further developed for each program area.

Departmental Indicators

Our indicators for 1999/2000 and the Department's success in meeting performance targets is reported in Appendix 3.

- **Développement organisationnel**

Le ministère est ouvert à toute nouvelle façon de remplir son mandat.

- **Soutien du système judiciaire**

Le ministère fournit des services efficaces à sa clientèle.

- **Gestion financière**

Le ministère s'efforce d'assurer l'intégrité et la responsabilisation financières dans l'ensemble de l'organisation.

- **Technologie**

Le ministère est déterminé à développer la technologie pour appuyer ses activités.

- **Gestion de la qualité**

Le ministère s'efforce de créer une culture d'amélioration continue qui tient compte des changements au sein de l'organisation et qui vise la prestation de services de qualité à la clientèle.

Dans le cadre de notre processus de planification stratégique, nous avons examiné les plans de travail opérationnels de chacun des domaines de programmes et nous les avons étoffés davantage.

Indicateurs de rendement

L'annexe III contient une liste des indicateurs de rendement pour 1999-2000 ainsi qu'un compte rendu sur la mesure à laquelle le Ministère a atteint ses objectifs de rendement.

DEPARTMENT OF THE SOLICITOR GENERAL

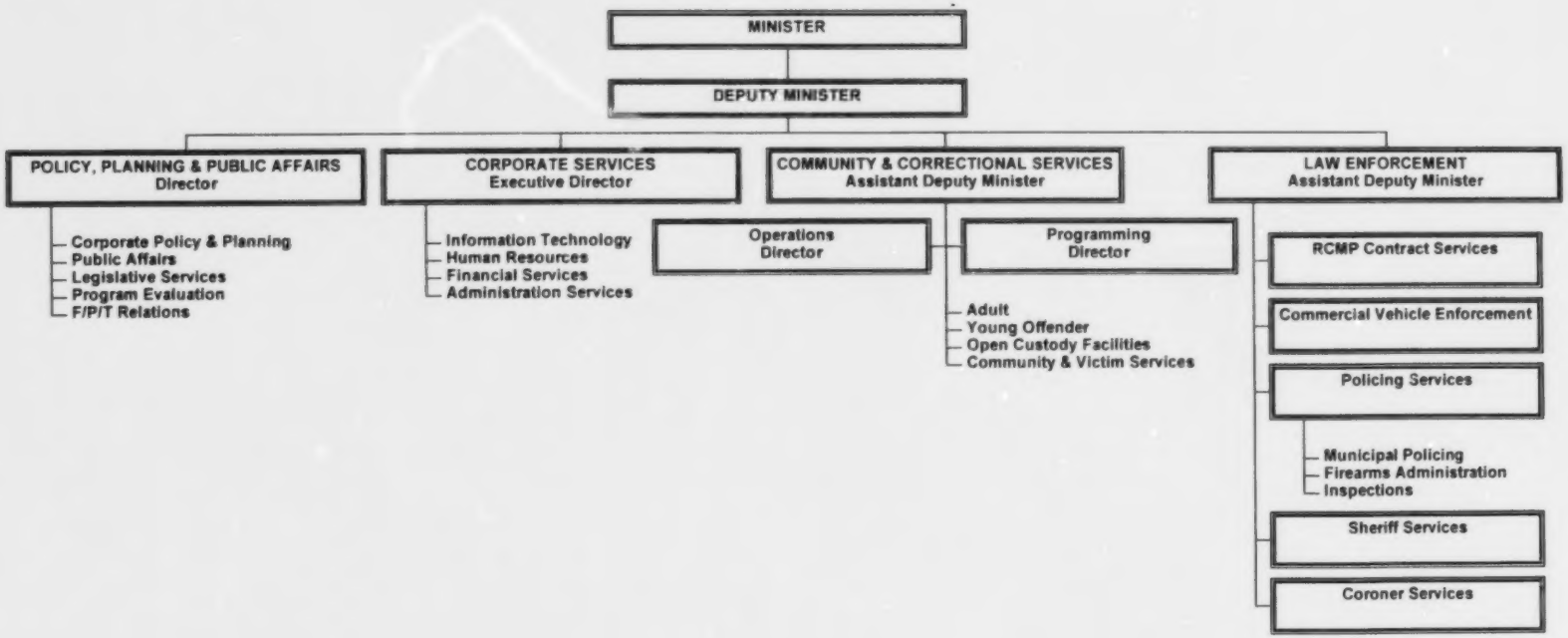

MINISTÈRE DU SOLLICITEUR GÉNÉRAL

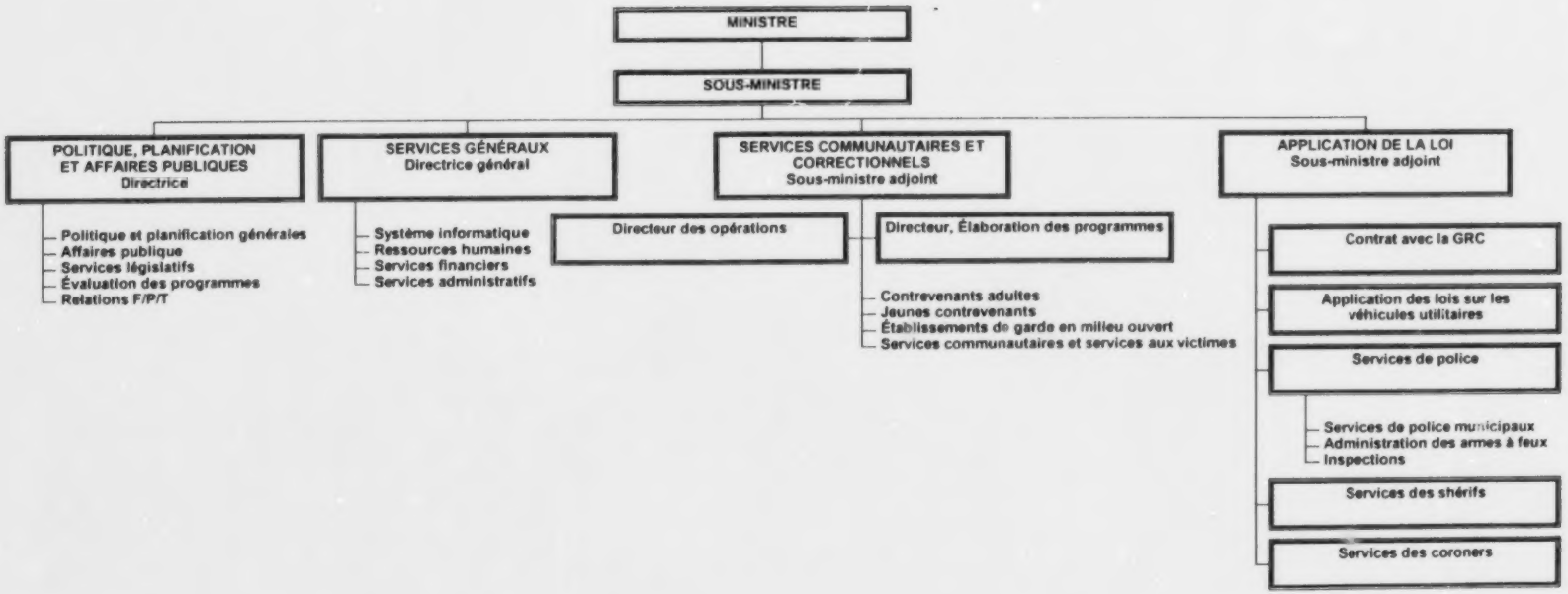

1999/2000 Percentage Allocation of Human Resources
Répartition des réssources humaines, exprimée en pourcentage

740.1 Staff Years/740.1 années personnes

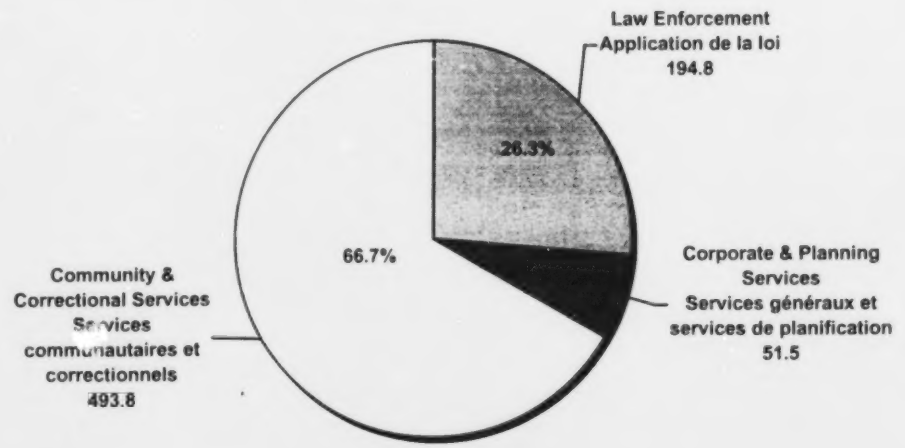

1999/2000 Percentage Allocation of Expenditures
Répartition des dépenses, exprimée en pourcentage

69.5 Million Dollars/69.5 millions de dollars

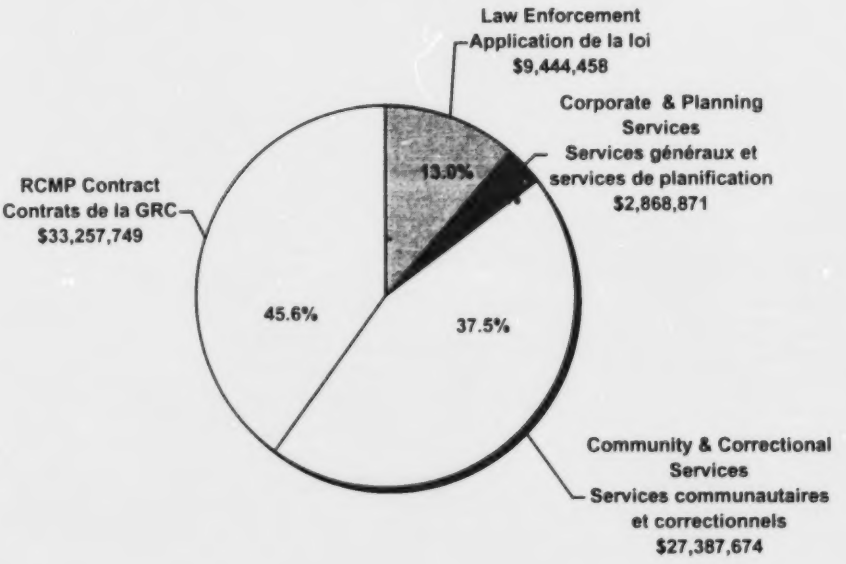

Community and Correctional Services*

The Community and Correctional Services Division provides services and programs to victims of crime and operates community based programs and custody facilities for young offenders, and for adults remanded to custody or serving a sentence of up to two years.

Our Commitment

The Department's ambitious three-year plan for major reforms is complete. This has resulted in the correctional system focusing resources on rehabilitation opportunities for both adult and young offenders.

Within the correctional institutions, there are now specialized programming services tailored to meet the specific needs of these clients.

The Department re-invests resources for five core community based rehabilitation programs for low-risk offenders that are designed to address substance abuse, partner abuse, offender risk-reduction, sex abuse and anger management.

A number of early initiatives, such as those described below, continue to be enhanced and there is ongoing development for other

Services communautaires et correctionnels*

La Division des services communautaires et correctionnels offre des programmes et des services aux victimes d'actes criminels, gère les programmes communautaires et les établissements pour les jeunes contrevenants et s'occupe des adultes qui sont gardés en détention préventive ou qui purgent des peines d'une durée de moins de deux ans.

Notre engagement

Le plan trisannuel ambitieux du Ministère, qui comportait des réformes importantes, a été mené à bien. Les ressources du système correctionnel sont maintenant axées sur les possibilités de réhabilitation des contrevenants jeunes et adultes.

Les établissements correctionnels offrent maintenant des programmes spécialisés adaptés aux besoins particuliers de leurs clients.

Le Ministère a réinvesti des ressources dans cinq programmes de réhabilitation communautaire de base pour les contrevenants à faible risque. Ces programmes ont pour but de réduire la toxicomanie, la violence conjugale, les risques de rechute chez les contrevenants ainsi que les agressions sexuelles et la maîtrise de la colère.

Un certain nombre d'autres mesures déjà prises, comme celles décrites ci-dessous, continuent d'être améliorées tandis que

---

* Due to a computer system change-over within both the adult and young offender information systems, some data represents our best estimates of what may have occurred over a 12-month period.

* Puisque les systèmes d'information sur les jeunes contrevenants et les adultes ont tous les deux été remplacés, certaines données fournies constituent en fait une évaluation approximative ce qui s'est produit au cours d'une période de 12 mois.

initiatives.

- **Alternative Measures Program for Adults**

The Alternative Measures Program for adults was established under the Criminal Code as a pre-charge option for police. Under a schedule of eligible offences, this community-based program offers the opportunity to address and resolve the accused's criminal behaviour outside the bounds of formal court intervention. Police and probation officers determine eligibility and community volunteers are involved in applying the alternative sanctions.

The Alternative Measures Program is based on a restorative justice and/or accountability approach where offenders must take responsibility for their actions, i.e., provides an opportunity for offenders to recognize harm done to victims and the community allowing for reparation through victim/offender reconciliation, restitution and community service.

In 1998, upon approval by the Attorney General, the program was phased in over a one-year period. Today Alternative Measures is available across the province with 468 adults participating in the program for 1999-2000. Two pilot projects have also begun; one targeting rural communities in Chipman, and a program in Big Cove, which allows the community to address with the offender in a way that is consistent with the cultural beliefs and values of the MicMac community.

d'autres sont élaborées.

- **Programme de mesures de rechange pour adultes**

Le Programme de mesures de rechange pour adultes a été établi en vertu du *Code criminel*. Il permet à la police de choisir des mesures de rechange avant de porter une accusation. Selon une liste d'infractions auxquelles le programme s'applique, ce programme communautaire permet d'examiner et d'atténuer le comportement criminel de l'accusé en dehors de l'intervention judiciaire formelle. Les agents de police et de probation déterminent si l'infraction peut être traitée dans le cadre du programme et les bénévoles de la collectivité participent à l'application des mesures de rechange.

Le Programme de mesures de rechange est basé sur une approche de justice réparatrice ou de responsabilisation. Le contrevenant doit accepter la responsabilité de ses actes. Le programme lui donne l'occasion de reconnaître les dommages subis par la victime et la communauté, et lui permet de réparer les torts par la réconciliation entre la victime et le contrevenant, la restitution et le service communautaire.

Après avoir été approuvé par le procureur général en 1998, le programme a été mis en œuvre progressivement sur une période d'un an. Le programme de mesures de rechange est maintenant offert dans toute la province. En 1999-2000, 468 adultes y ont participé. Deux projets pilotes ont été entrepris : un dans la communauté rurale de Chipman et l'autre à Big Cove. Ce dernier projet permet à la communauté de traiter le cas d'un contrevenant d'une manière conforme aux croyances et aux valeurs de la communauté micmaque.

- **Probation Officer Review**

With the increase in reliance on community alternatives for low-risk offenders, it was necessary to review the role of probation officers and the resources required to carry their increased functions. Building on the 1996 study of Probation Workloads, analysis was undertaken, including comparison to other jurisdictions. A steering committee, which included judges, prosecutors and corrections officials, was created to provide advice. The results of the ongoing review will assist future planning of community corrections resources.

Members of the criminal justice process including a majority of Probation Officers have participated in a focus group process that initiated the development of an Action Plan. Coordinated by a steering committee, an Action Plan has been established that should bring the review of the role to implementation in 2001.

- **Canada/New Brunswick Initiative**

The Canada/New Brunswick Initiative began in April 1998 with the signing of an agreement between the Solicitor General of Canada and New Brunswick.

This agreement allows provincial offenders sentenced to 12 months or more and sex offenders sentenced to 6 months or more to be transferred to federal correctional facilities in New Brunswick. The primary purpose of these transfers is to participate in need-based programs such as sex offender programs, substance abuse, anger management and cognitive living skills.

- **Examen du rôle des agents de probation**

Étant donné que l'on compte de plus en plus sur des mesures communautaires de rechange pour les contrevenants à faible risque, il a fallu revoir le rôle des agents de probation et les ressources dont ils ont besoin pour exercer leurs fonctions accrues. À partir de l'étude de 1996 sur la charge de travail en matière de probation, une analyse a été effectué, y compris une comparaison avec d'autres instances. Un comité directeur formé de juges, de procureurs et d'agents correctionnels a été crée pour donner des avis. Les résultats de l'étude continue faciliteront la planification des ressources correctionnelles communautaires.

Les intervenants du processus de justice pénale, y compris la plupart des agents de probation, ont participé à un groupe de discussion qui a mené à l'élaboration d'un plan d'action. Coordonné par un comité directeur, le plan d'action établi devrait permettre d'appliquer les résultats de l'étude sur le rôle des agents de probation en 2001.

- **Initiative Canada–Nouveau-Brunswick**

L'Initiative Canada – Nouveau-Brunswick a été signée en avril 1998 par le solliciteur général du Canada et du Nouveau-Brunswick.

Cette entente prévoyait le transfert des contrevenants provinciaux ayant écopé d'une peine de 12 mois ou plus et les délinquants sexuels condamnés à une peine de six mois ou plus aux établissements correctionnels fédéraux au Nouveau-Brunswick. Ce transfert a principalement pour but de leur permettre de participer à des programmes basés sur des besoins particuliers, comme les programmes pour délinquants sexuels, la prévention de la toxicomanie, la maîtrise de la colère et

Normally, only offenders with sentences of more than 2 years would be transferred to federal jurisdiction.

Over the past two years there have been a number of projects and activities that both Correctional Services of Canada and the Department of Public Safety have worked together on such as: Electronic exchange of information, Sex Offender Assessment Tool, Integrated Community Programs, Rural Service Delivery and Community Investment Strategy.

To date there have been 291 admissions to the Federal Correctional Facilities in New Brunswick under this agreement.

- **Client Information System (CIS)**

Phase I of the Client Information System was successfully implemented within the Community and Correctional Services Division. Approximately 200 departmental staff participated in the largest training exercise undertaken by the Department. The system is currently providing operational information to assist Probation Officers and institutional staff across the province in carrying out their duties.

Subsequent releases planned for the spring of 2000 include additional CIS functionality that will enable Solicitor General staff to provide more efficient service to their clients. Already a number of manual forms and processes have been identified and eliminated. As well, an electronic interface to the Corrections Canada Offender Management System will allow both organizations the opportunity to share

l'apprentissage cognitif des compétences.

Normalement, seuls les contrevenants condamnés à une peine de plus de deux ans seraient transférés dans des établissements fédéraux.

Au cours des deux dernières années, le ministère du Solliciteur général et Service correctionnel Canada ont collaboré à divers projets et activités : échange d'information par voie électronique, outil d'évaluation des délinquants sexuels, programmes communautaires intégrés, prestation de services en milieu rural et stratégie d'investissement communautaire.

Jusqu'à présent, 291 contrevenants ont été admis dans des établissements correctionnels fédéraux au Nouveau-Brunswick dans le cadre de cette entente.

- **Système d'information sur la clientèle (SIC)**

La phase 1 du Système d'information sur la clientèle est terminée à la Division des services communautaires et correctionnels. Environ 200 employés ont participé au plus grand exercice de formation organisé par le Ministère. Le système fournit maintenant de l'information sur les opérations qui aide les agents de probation et le personnel des établissements dans la province à exercer leurs fonctions.

D'autres versions prévues pour le printemps de 2000 comprennent la fonctionnalité accrue du SIC qui permettra au personnel du Solliciteur général de fournir des services plus efficaces à ses clients. Des formulaires et procédés manuels ont déjà été supprimés. Une interface électronique avec le système de gestion des détenus de Service correctionnel Canada permettra aux deux organisations d'échanger des renseignements pertinents sur

relevant client information.

Continued support and participation from all levels of the department remain an integral factor for the continuing success of the project.

- **New Brunswick Youth Centre**

The New Brunswick Youth Centre has been operational for the past two years and continues to offer an array of educational and rehabilitative programs for young offenders. The Therapeutic Community Model has been fully integrated into the NB Youth Centre and continues to be a positive attribute of community integration. This model emphasizes self-help and the creation of a beneficial community environment based on peer support and positive role modeling. This year the New Brunswick Youth Centre has experienced a 3% decrease in the overall population of incarcerated youth.

les clients.

La participation et le soutien soutenus de tous les paliers du Ministère constituent un facteur déterminant de la réussite continue du projet.

- **Centre pour jeunes du Nouveau-Brunswick**

Ouvert depuis deux ans, le Centre pour jeunes du Nouveau-Brunswick continue d'offrir une vaste gamme de programmes d'éducation et de réhabilitation des jeunes contrevenants. Le modèle de communauté thérapeutique a été entièrement intégré au Centre et continue d'être un élément positif de l'intégration communautaire. Ce modèle met l'accent sur l'initiative personnelle et la création d'un milieu communautaire positif, axé sur le soutien des pairs et les modèles de comportement positifs. Cette année, la population des jeunes incarcérés au Centre a diminué de 3 p. 100.

Young Offender Services

Young offender programs had an overall 16.0% decrease in admissions to correctional, community, and custodial programs in 1999/2000. This represents 2,037 (2,424 in 1998/99) youth admitted to the correctional system. During the year 1,947 *(2 304 in 1998/99)* young offenders were dealt with by Youth Court while 430 (726 in 1998/99) were dealt with by Alternative Measures.

Services aux jeunes contrevenants

En 1999-2000, on a enregistré une diminution globale de 16 p. 100 du nombre d'admissions aux programmes carcéraux correctionnels et communautaires. En tout, 2 037 (2 424 en 1998-1999) adolescents ont été admis dans le réseau correctionnel. Au cours de l'année, 1,947 *(2 304 en 1998-1999)* jeunes contrevenants ont comparu devant le Tribunal pour adolescents, et 430 *(726 en 1998-1999)* ont participé au Programme de mesures de rechange.

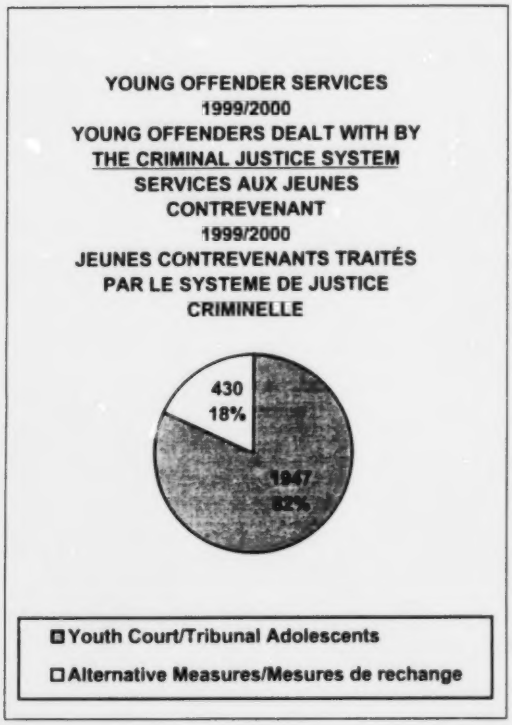

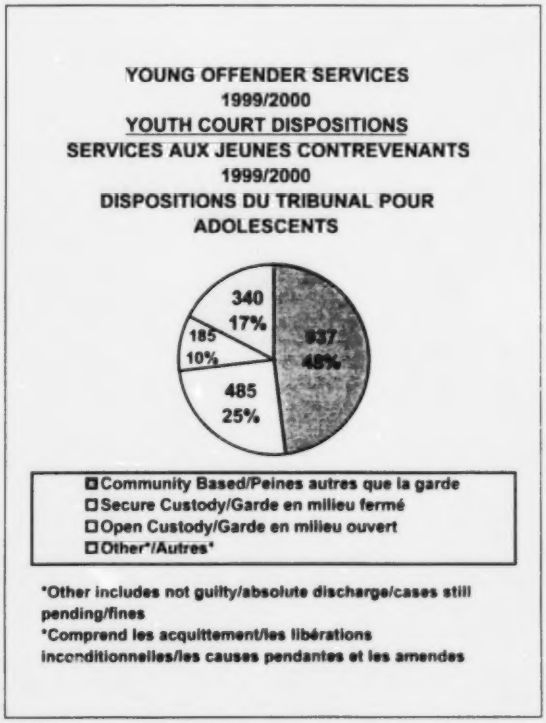

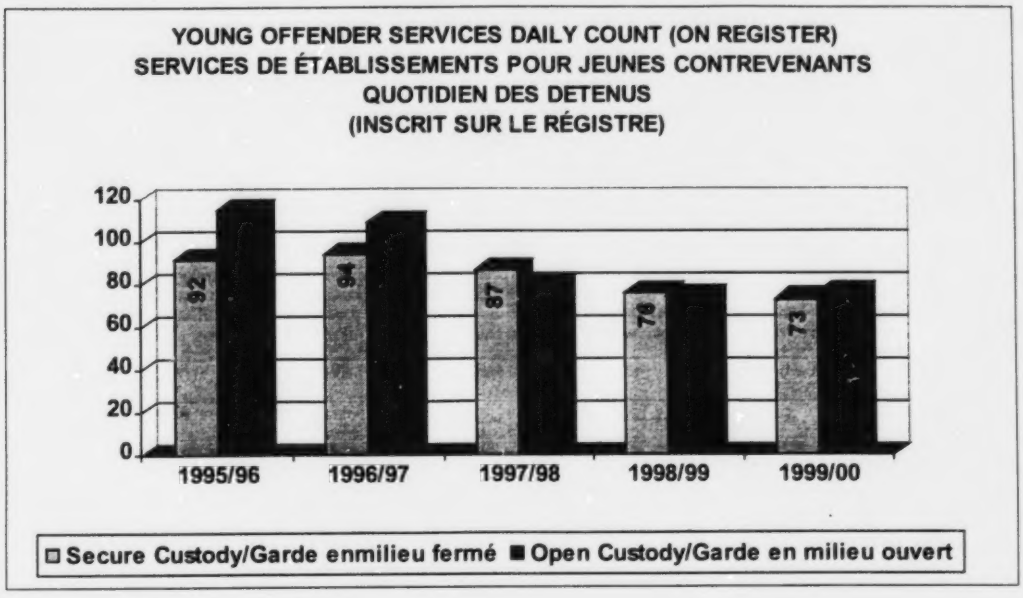

Alternative Measures

The Alternative Measures Program diverts youth from the formal criminal justice system and allows them to take responsibility for their actions in the community. Youths may have to make a formal apology to their victims, attend counselling, perform community service, write an essay, or pay restitution. In 1999/2000, 430 (726 in 1998/99) youths participated in the Alternative Measures Program, 96% of whom successfully completed the terms of the measure. 28% of the youths were female, 72% male.

Mesures de rechange

Ce programme permet aux adolescents de se soustraire à l'appareil de justice pénale et d'assumer la responsabilité de leurs actes au sein de la collectivité. On peut demander à l'adolescent de présenter des excuses en bonne et due forme à ses victimes, de participer à des séances de counselling, de faire du travail bénévole, de rédiger une composition ou de verser un dédommagement. En 1999-2000, 430 *(726 en 1998-1999)* adolescents ont participé au programme de mesures de rechange, et 96 p. 100 d'entre eux se sont conformés aux conditions qui y étaient rattachées. Du nombre, 28 p. 100 étaient des jeunes filles, et 72 p. 100 des garçons.

Young Offender Community Based Programs

A total of 937 *(947 in 1998/99)* young offenders were admitted to community-based programs which includes probation, Community Service Orders, the Fine Option Program, or a combination thereof.

- **Fine Option Program**

There were 89 *(142 in 1998/99)* young offenders who participated in the Fine Option Program and provided services to non-profit organizations, in lieu of fines they were unable to pay.

- **Probation**

There were 862 *(858 in 1998/99)* young offender supervised probation cases opened in 1999/2000. The monthly average probation caseload in the province was 951 *(1036 in 1998/99)* supervised youth.

- **Community Service Orders**

456 young offenders were sentenced to community service compared to 522 in 1998/99. During the year 23,556 *(26 601 in 1998/99)* hours of community work were completed by young offenders in soup kitchens, Boys and Girls Clubs, clothing depots, churches and other community agencies.

- **Intensive Support Program**

In 1999/2000, 83 *(106 in 1998/99)* young offenders participated in the Intensive Support Program. The rehabilitative needs of youth

Programmes communautaires pour jeunes contrevenants

En tout, 937 *(947 en 1998-1999)* jeunes contrevenants ont été admis aux programmes communautaires incluant la probation, les ordonnances de travail bénévole, le Programme d'option-amende ou une combinaison de ces mesures.

- **Programme d'option-amende**

En tout, 89 *(215 en 1998-1999)* jeunes contrevenants ont bénéficié du Programme d'option-amende et fourni des services aux organismes à but non lucratif afin de s'acquitter d'amendes qu'ils ne pouvaient payer.

- **Probation**

En 1999-2000, 862 *(858 en 1998-1999)* dossiers de jeunes contrevenants en probation sous surveillance ont été ouverts. En moyenne, 951 *(1 036 en 1998-1999)* jeunes contrevenants étaient sous surveillance chaque mois dans la province.

- **Ordonnances de travail bénévole**

L'année dernière, 456 jeunes contrevenants ont été condamnés à une peine de travail bénévole, comparativement à 552 en 1998-1999. Au cours de l'année, les jeunes contrevenants ont effectué 23 556 *(26 601 en 1998-1999)* heures de travail bénévole dans les soupes populaires, les clubs de garçons et filles, les centres de collecte de vêtements, les églises et d'autres organismes communautaires.

- **Programme de réadaptation intensive**

En 1999-2000, 83 *(106 en 1998-1999)* jeunes contrevenants ont pris part au Programme de réadaptation intensive. Les besoins des

and their families are addressed in their home communities through this 6-9 month alternative to custody program. Currently, the Intensive Support Program operates in the Bathurst, Moncton and Saint John Regions. This program will be expanded into other provincial regions within the next year.

Open Custody

Young offenders admitted to open custody in New Brunswick fulfilled their sentence in a group home or a foster home. In 1999/2000, 185 (193 in 1998/99) young offenders were admitted to open custody, a 4% decrease.

Secure Custody

Young offender secure custody admissions totalled 485 (558 in 1998/99) in 1999/2000, representing a 13% decrease.

Youth Advocate

In 1991, a Youth Advocate was first designated at the New Brunswick Training School, to assist residents in resolving any concerns they had about their treatment while in our care. Since that facility closed in 1998, the services of the Youth Advocate have been continued at the new institution which replaced it, the New Brunswick Youth Centre, located in Miramichi. Since March 1999, the service has continued, with the Youth Advocate reporting to the Minister through the Deputy Minister. The scope has however been expanded, beyond the New Brunswick Youth Centre, to include visits to three open-custody residential care facilities, where the Department contracts directly for services.

jeunes et de leurs familles en matière de réhabilitation sont satisfaits dans leur propre localité grâce à ce programme d'une durée de six à neuf mois qui sert de solution de rechange à la détention. Le programme est offert dans les régions de Bathurst, Moncton et Saint-Jean. Il sera élargi à d'autres régions de la province au cours de la prochaine année.

Garde en milieu ouvert

Les jeunes contrevenants admis à la garde en milieu ouvert au Nouveau-Brunswick purgent leur peine dans des foyers de groupe ou des foyers d'accueil. En 1999-2000, 185 (193 en 1998-1999) jeunes contrevenants ont été condamnés à la garde en milieu ouvert, soit une diminution de 4 p. 100.

Garde en milieu fermé

En 1999-2000, 485 (558 en 1998-1999) jeunes contrevenants ont été admis en milieu de garde fermé, soit 13 p. 100 de moins.

Défenseur des droits des jeunes

L'École de formation du Nouveau-Brunswick a créé le poste de défenseur des droits des jeunes en 1991 afin d'aider à régler les préoccupations soulevées par les jeunes contrevenants qui étaient sous sa garde. Depuis la fermeture de cet établissement correctionnel en 1998, les services du défenseur des droits des jeunes ont été offerts à l'établissement qui l'a remplacé, soit le Centre pour jeunes du Nouveau-Brunswick, situé à Miramichi. Depuis mars 1999, le défenseur des droits des jeunes relève du ministre, par l'entremise du sous-ministre. Le champ de ses responsabilités a été étendu de sorte qu'en plus de s'occuper des jeunes détenus du Centre pour jeunes du Nouveau-Brunswick, il visite également trois établissements résidentiels de garde en milieu

The Youth Advocate is accessible on a confidential basis to any youth in the four facilities, by telephone, free-of-charge, by mail, or in person during regular visits to the facilities. The Youth Advocate is mandated to monitor the mechanisms and processes that keep youth in our care safe from harm, and to ensure these interventions are timely, appropriate and effective.

In 1999-2000, files were opened on 142 youths, the great majority of them in the New Brunswick Youth Centre. Their 244 complaints or requests for information and advice related to what the various youths felt was:

- Unfair or inconsistent treatment from staff - 47 (19.3%)
- Lack of staff responsiveness to requests - 43 (17.6%)
- Shortcomings at the facility (clothing, soap, etc.) - 38 (15.5%)
- Unfair rules - 24 (9.8%)
- Inadequate quality of food/water - 24 (9.8%)
- Lack of access to programs/activities - 19 (7.8%)
- Inadequate telephone access - 10 (4.1%)
- Information/advice - 25 (10.3%)
- Other - 14 (5.7%)

All complaints and concerns are investigated in a timely manner and brought to the attention of the authorities, for their consideration and, where appropriate, adjustment.

ouvert qui ont conclu des ententes de services avec le ministère.

Tout jeune contrevenant détenu dans l'un des quatre établissements peut communiquer avec le défenseur des droits des jeunes en toute confidentialité par téléphone sans frais, par courrier ou en personne au cours des visites régulières de ce dernier dans les établissements. Le défenseur des droits des jeunes a pour mandat de surveiller les mécanismes et les processus qui permettent aux jeunes qui sont sous la garde du Ministère d'éviter les mauvais traitements, ainsi que de s'assurer que les interventions sont effectuées rapidement, efficacement et de façon appropriée.

En 1999-2000, des dossiers ont été ouverts concernant 142 jeunes, la grande majorité étant des détenus au Centre pour jeunes du Nouveau-Brunswick. Leurs 244 plaintes et demandes d'information ou de conseils portaient sur les points suivants :

- Traitement injuste ou irrégulier du personnel - 47 (19,3 p. 100)
- Réponse inadéquate du personnel à une demande - 43 (17,6 p. 100)
- Manque de fournitures (vêtements, savon, etc.) - 38 (15,5 p. 100)
- Règlements injustes - 24 (9,8 p. 100)
- Piètre qualité de la nourriture ou de l'eau - 24 (9,8 p. 100)
- Manque d'accès aux programmes ou aux activités - 19 (7,8 p. 100)
- Accès insuffisant au téléphone - 10 (4,1 p. 100)
- Information/conseils - 25 (10,3 p. 100)
- Autres - 14 (5,7 p. 100)

Toutes les plaintes et les préoccupations ont été étudiées dans des délais raisonnables et ont été portées à l'attention des autorités concernées, qui les ont examinées et ont pris les mesures rectificatives qui s'imposaient le cas échéant.

Adult Offender Services

Overall admissions to adult community and correctional programs have decreased over the previous year, reflecting the declining rates of crime in New Brunswick over the past seven years. Admissions to correctional institutions increased by 3% over the previous year and there has been an 18% decrease in the number of admissions to probation.

Community Correctional Programs

- **Adult Alternative Measures**

In 1999/2000, 468 adults were admitted to the Alternative Measures Program in lieu of facing criminal court proceedings with a 94.5% success rate.

- **Fine Option Program**

In 1999/2000, 1,166 *(1 147 in 1998/99)* adult offenders were accepted into the Fine Option Program, with $203,415 *($418,955 in 1998/99)* in fines satisfied through equivalent community work.

- **Probation Services**

There were 1,429 *(1 740 in 1998/99)* new supervised probation cases in 1999/2000. On average, there were 2,416 *(2 599 in 1998/99)* offenders on probation each month.

The most frequently committed offences for which offenders were placed on supervised probation were property crimes, assault, and theft. Conditions of probation imposed by

Services aux contrevenants adultes

Au cours du dernier exercice, le nombre de personnes admises à des programmes communautaires et correctionnels pour adultes a diminué, résultat de la baisse du taux de criminalité au Nouveau-Brunswick au cours des sept dernières années. Les admissions dans les établissements correctionnels ont diminué de 3 p. 100 par rapport à l'exercice précédent et les admissions aux services de probation ont diminué de 18 p. 100.

Programmes correctionnels communautaires

- **Mesures de rechange pour adultes**

En 1999-2000, 468 adultes ont été admis au Programme de mesures de rechange, ce qui leur a permis de se soustraire à une procédure devant un tribunal criminel. Le taux de réussite est de 94,5 p. 100.

- **Programme d'option-amende**

En 1999-2000, 1 166 *(1 147 en 1998-1999)* adultes ont été admis au Programme d'option-amende et se sont acquittés d'amendes totalisant 203 415$ *(418 955 $ en 1998-99)* en effectuant des travaux communautaires équivalents.

- **Services de probation**

En 1999-2000, on a ouvert 1 429 *(1 740 en 1998-1999)* nouveaux dossiers de probation sous surveillance. En moyenne, 2 416 *(2 599 en 1998-1999)* contrevenants étaient sous surveillance chaque mois.

Les infractions les plus fréquentes pour lesquelles des contrevenants étaient condamnés à une probation sous surveillance étaient les crimes contre la propriété, les voies

the Court and supervised by probation officers included: reporting to a probation officer, abstaining from alcohol, performing a community service, obtaining psychiatric treatment, attending school and restrictions on associates.

de fait et le vol. Les conditions imposées par les tribunaux et appliquées par les agents de probation comprenaient l'obligation de se présenter à un agent de probation, de s'abstenir de consommer de l'alcool, d'effectuer des travaux communautaires, de suivre un traitement psychiatrique, de fréquenter l'école ou l'interdiction de communiquer avec certaines personnes.

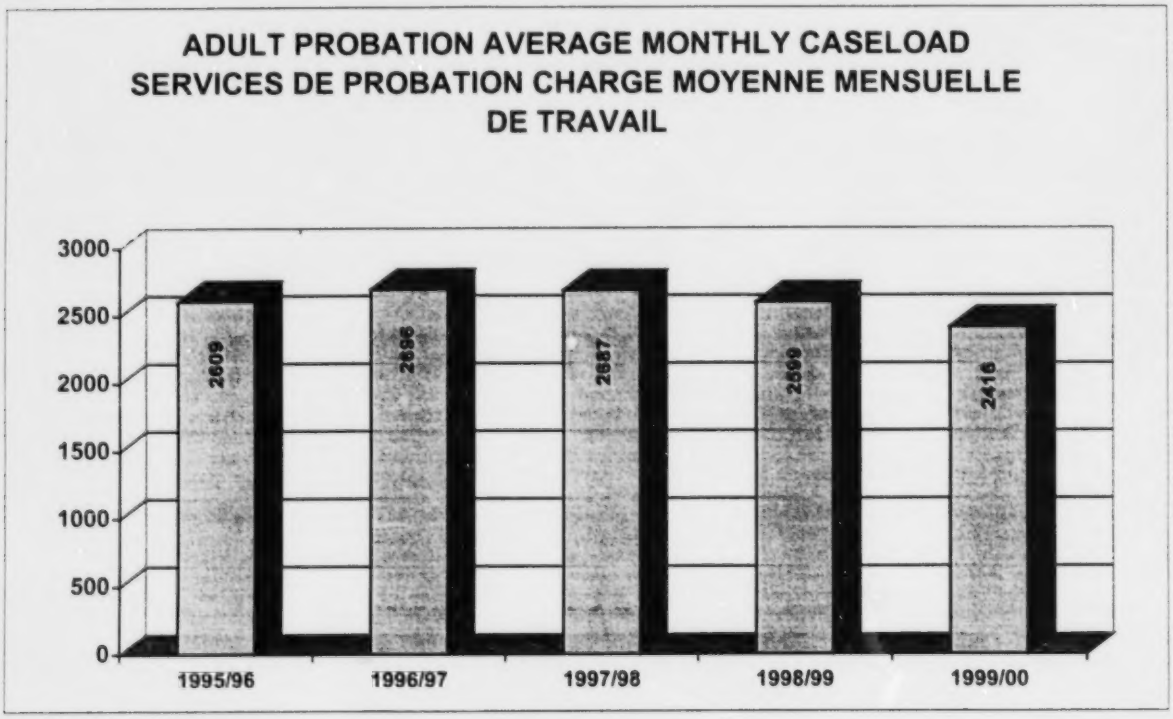

- **Community Service Order Program**

There were 199 *(258 in 1998/99)* adult offenders who performed 3,720 *(6,473 in 1998/99)* hours of community service during 1999/2000.

- **Conditional Sentence**

In 1999/2000 there were 499 *(507 in 1998/99)* conditional sentences given and were supervised in the community by a probation officer.

Custody Services

There was a 3 % increase in admissions to provincial correctional institutions during the 1999/2000 fiscal year with 3,480 (3,374 in 1998/99) adult offenders admitted to the provincial correctional system.

Of the total admissions for the year, 71.0% were for Criminal Code offences, 5% for provincial statute violations and 22% for federal statute violations. Crimes against justice, 10%, were the major criminal code offences for which adult offenders were incarcerated.

- **Programme d'ordonnances de travail bénévole**

En 1999-2000, 199 *(258 en 1998-1999)* contrevenants adultes ont effectué 3 720 *(6,473 en 1998-1999)* heures de travail bénévole.

- **Peines avec sursis**

En 1999-2000, 499 *(507 en 1998-1999)* peines avec sursis ont été prononcées et ont fait l'objet d'une surveillance dans la collectivité par un agent de probation.

Services de garde

Au cours de l'année financière 1999-2000, les admissions ont augmenté de 3 p. 100 dans les établissements correctionnels provinciaux; 3 480 (3 374 en 1998-1999) contrevenants adultes ont été condamnés à purger une peine dans un établissement provincial

En tout, 71 p. 100 de l'ensemble des contrevenants ont été admis à la suite d'une infraction au *Code criminel*, 5 p. 100 avaient contrevenu à une loi provinciale et 22 p. 100, à une loi fédérale. Les crimes contre l'administration de la justice (10 p. 100) ont été le principal motif d'incarcération des contrevenants adultes.

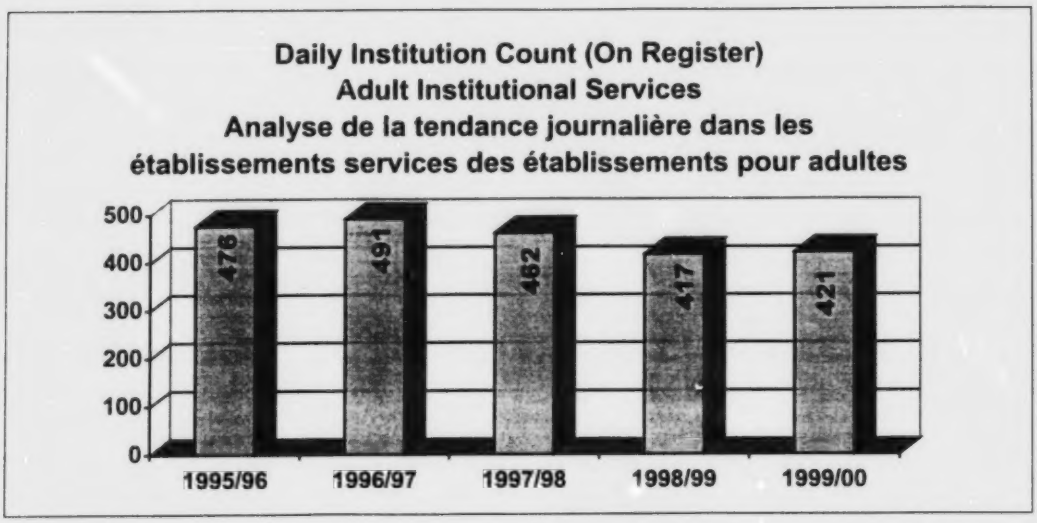

- **Temporary Absence Program**

This program permits sentenced inmates to be conditionally released from a correctional institution for medical, humanitarian or rehabilitative reasons or to serve part of the sentence within the community.

Candidates for temporary absence are assessed by the classification committee of the institution. The Level of Service Inventory (LSI), the overall institutional conduct, the availability of an adequate release plan, satisfactory community assessments, and, a case management plan outlining treatment, rehabilitative programs and employment are factors considered prior to a decision to release. In 1999/2000, 751 *(745 in 1998/99)* offenders were granted full/or daily temporary absences under supervision.

- **Programme d'absence temporaire**

Ce programme permet aux détenus qui purgent une peine d'être remis en liberté sous conditions pour des motifs médicaux ou humanitaires ou de réhabilitation ou pour purger une partie de leur peine dans la collectivité.

Les candidatures sont évaluées par le comité de classement de l'établissement. L'inventaire du niveau de service (INS), la conduite générale du contrevenant pendant son incarcération, la présence d'un plan de libération adéquat, des évaluations communautaires satisfaisantes de même qu'un plan de gestion du cas exposant les mesures de traitement, de réhabilitation et d'emploi sont pris en considération dans la décision d'accorder ou non la remise en liberté. En 1999-2000, 751 *(745 en 1998-1999)* contrevenants ont bénéficié d'absences temporaires permanentes ou de jour sous surveillance.

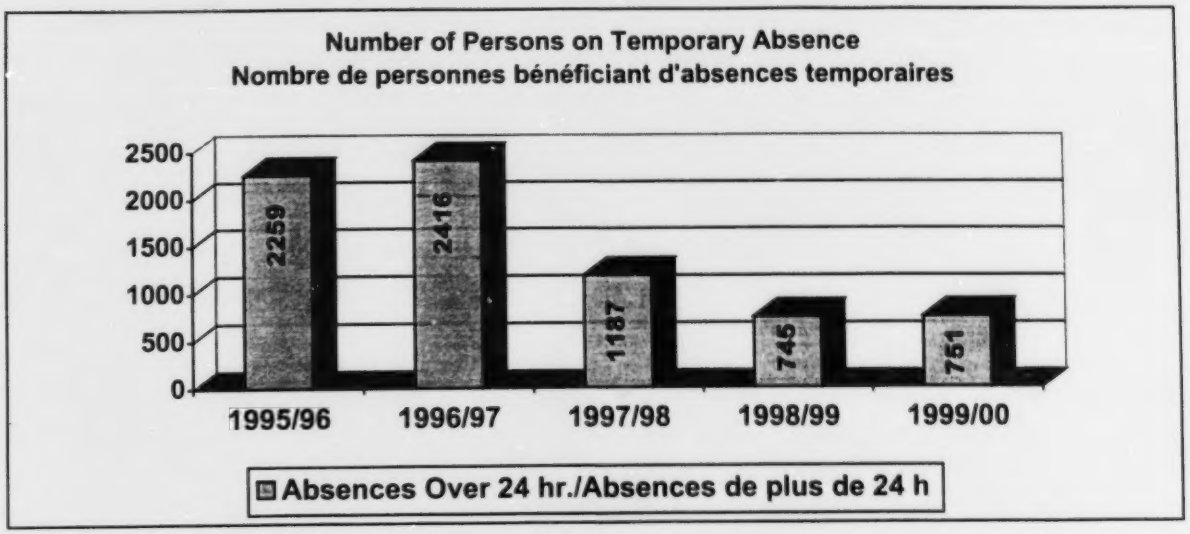
Number of Persons on Temporary Absence
Nombre de personnes bénéficiant d'absences temporaires
2500
2000
1500
1000
500
0
2259
2416
1187
745
751
1995/96
1996/97
1997/98
1998/99
1999/00
Absences Over 24 hr./Absences de plus de 24 h

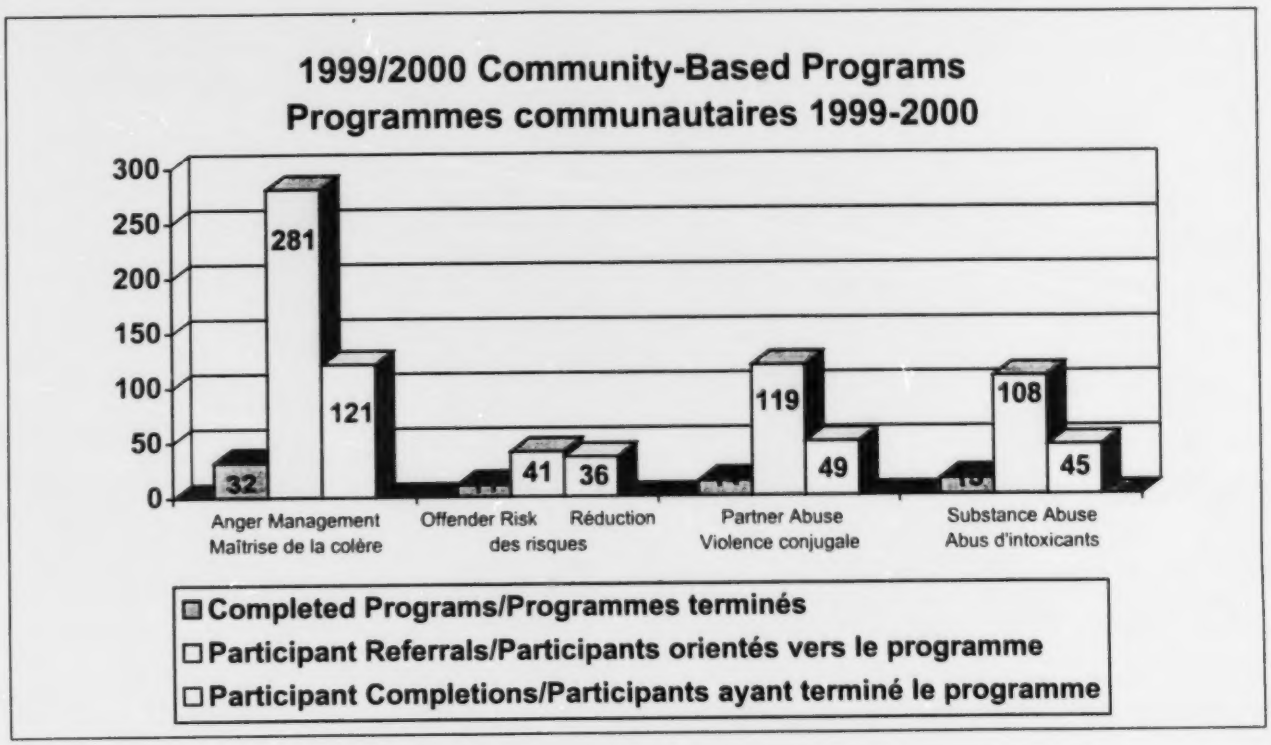
1999/2000 Community-Based Programs
Programmes communautaires 1999-2000
300
250
200
150
100
50
0
32
281
121
41
36
119
49
108
45
Anger Management
Maîtrise de la colère
Offender Risk
des risques
Réduction
Partner Abuse
Violence conjugale
Substance Abuse
Abus d'intoxicants
Completed Programs/Programmes terminés
Participant Referrals/Participants orientés vers le programme
Participant Completions/Participants ayant terminé le programme

Victim Services

Victim Services provides a range of support programs to victims. These include: support to victims and witnesses in criminal cases; assistance in preparation of victim impact statements; referral for trauma and short term counselling; provision of information on community programs, services, and restitution; compensation for victims of crime; liaison with other criminal justice agencies for the provision of information to victims about the court case and release of offenders from institutions.

All victims are treated with courtesy, compassion and with a minimum degree of inconvenience.

The Victims Services Program is funded from victim surcharges. Revenue from victim surcharges pays for the Department's direct service delivery, grants for government and non-governmental victim initiatives. A 20% surcharge under the provincial *Victim Services Act* is applied to all provincial offence fines. On December 1, 1999 the federal victim surcharge under the Criminal Code was amended. Offenders now are to pay a surcharge in addition to other punishments unless they can establish undue hardship. The federal surcharge is 15% surcharge of fines or a $50 surcharge on summary offences or $100 on indictable offences.

Services aux victimes

Les Services aux victimes offrent une panoplie de programmes de soutien aux victimes d'actes criminels : soutien aux victimes et aux témoins dans des causes criminelles, aide pour la préparation des déclarations sur les répercussions du crime sur la victime, aiguillage vers des services de consultation post-traumatique et à court terme, prestation d'information sur les programmes et les services communautaires, restitution, indemnisation des victimes de crime, lien avec d'autres organismes de justice pénale pour fournir de l'information aux victimes concernant les cas en instance et la libération des contrevenants.

Toutes les victimes sont traitées avec égards et compassion. On s'efforce de leur faire subir le moins d'inconvénients possibles.

Le programme est financé au moyen des suramendes. Les recettes provenant des suramendes couvrent les services offerts directement par le Ministère, et les subventions aux projets gouvernementaux et aux activités d'aide aux victimes des organismes non gouvernementaux. Conformément à la *Loi sur les services aux victimes*, une suramende de 20 p. 100 est imposée aux contrevenants condamnés à payer une amende en vertu d'une loi provinciale. La suramende fédérale imposée en vertu du *Code criminel* a été modifiée le 1er décembre 1999. Les contrevenants doivent maintenant payer une suramende en plus des autres peines à moins qu'ils puissent démontrer que cette mesure créerait des difficultés excessives. La suramende fédérale représente 15 p. 100 des amendes ou 50 $ pour les infractions sommaires, ou 100 $ pour les infractions punissables par mise en accusation.

Direct services are provided in twelve locations by Victim Services Co-ordinators and volunteers.

Trauma Counselling

Criminal acts often leave victims traumatized and this may impact on their ability to testify. In 1997/98, based on the results of a pilot project, a trauma counselling program was established throughout the province. This program offers counselling services to victims of crime immediately following the victimization in order to assist them to come forward and testify in court. In 1999/2000, 110 (91 in 1998/99) victims received counselling through this program. A total of $39,192 ($35,285 in 1998/99) was spent in 1999/2000.

Victim Impact Statements

Victim Impact Statements are written statements prepared by victims that tell the court about the physical, emotional or financial harm suffered by the victim as a result of the crime. They are intended to assist the sentencing process by providing courts with the details of the harmful effect the crime had on the victim. Victims are not obligated to provide a victim impact statement, but are encouraged to do so. On December 1, 1999 the *Criminal Code* was amended where Judges must ask the victim or the Crown prosecutor prior to imposing sentence, if victims of the offence had been advised that they could make victim impact statements.. Proceedings may be adjourned to allow for the preparation of these statements. Judges must consider statements that are submitted. In addition, victims may, upon request, read their statements in court.

Des services directs sont offerts dans douze bureaux par les coordonnateurs des Services aux victimes et par des bénévoles.

Counseling post-traumatique

Souvent, les actes criminels traumatisent les victimes, ce qui peut avoir un impact sur leur aptitude à témoigner. Par suite des résultats d'un projet pilote, un programme de counselling post-traumatique a été mis sur pied dans l'ensemble de la province en 1997-1998. Il offre aux victimes d'actes criminels des services de counseling immédiatement après avoir été victimisées afin de les aider à se manifester et à témoigner devant les tribunaux. En 1999-2000, 110 (91 en 1998-1999) victimes se sont prévalues des services de counselling. Les coûts s'élevaient à 39 192 $ en 1999-2000 (35 285 $ en 1998-1999).

Déclarations sur les répercussions du crime sur la victime

Ces déclarations écrites sont préparées par les victimes dans le but de décrire, à l'intention du tribunal, les préjudices physiques, psychologiques et financiers qu'elles ont subis par suite d'un acte criminel. Elles ont pour but d'aider à déterminer la peine du contrevenant en permettant au tribunal de prendre connaissance des détails des effets préjudiciables du crime sur la victime. Même si les victimes ne sont pas tenues de rédiger une déclaration, on les encourage à le faire. Le *Code criminel* a été modifié le 1er décembre 1999. Dorénavant, avant d'imposer une peine, les juges doivent demander à la victime ou au procureur de la Couronne si la victime a été avisée de son droit de faire une déclaration. Le procès peut être suspendu pour permettre la rédaction des déclarations. Les juges

There were 487 victim impact statements submitted to Court in 1999/2000 (362 in 1998/99) .

Crime Compensation

If the victim suffers personal injuries or losses because of a crime of violence, he or she may apply for compensation. Since the decentralization of the compensation program to the Department's regional operations in 1996 efficiency and responsiveness to victims has improved. In 1999/2000 there were 286 (293 in 1998/99) claims totalling $219,655 ($312,730 in 1998/99) resolved with awards. In addition, 213 victims received short term counselling totalling $80,433 as part of the compensation award.

doivent tenir compte des déclarations qui leur sont présentées et les victimes peuvent être appelées à lire leur déclaration en cour. En 1999-2000, 487 (362 en 1998-1999) déclarations sur les répercussions du crime sur la victime ont été présentées aux tribunaux.

Indemnisation des victimes d'actes criminels

Lorsque la victime subit des blessures ou des pertes en raison d'un crime violent, elle peut demander d'être indemnisée. La sensibilité aux besoins des victimes et l'efficacité des services qui leur sont destinés se sont améliorées depuis la décentralisation, en 1996, du programme d'indemnisation dans les bureaux régionaux du Ministère. En 1999-2000, 286 (293 en 1998/99) indemnités totalisant 219 655 $ (312 730 $ en 1998-1999) ont été accordées. De plus, un service de counseling à court terme a été offert à 213 victimes, au coût total de 80 433 $, dans le cadre du programme d'indemnisation.

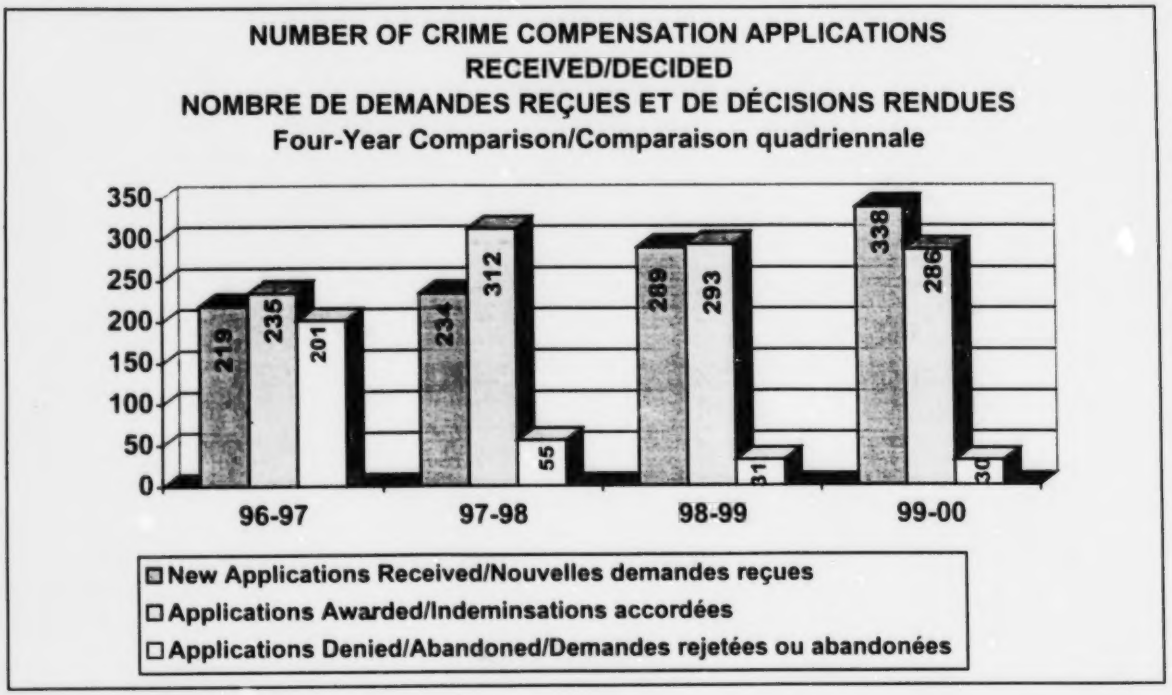
NUMBER OF CRIME COMPENSATION APPLICATIONS
RECEIVED/DECIDED
NOMBRE DE DEMANDES REÇUES ET DE DÉCISIONS RENDUES
Four-Year Comparison/Comparaison quadriennale
350
300
250
200
150
100
50
0
219
235
201
234
312
55
289
293
31
338
286
30
96-97
97-98
98-99
99-00
New Applications Received/Nouvelles demandes reçues
Applications Awarded/Indeminsations accordées
Applications Denied/Abandoned/Demandes rejetées ou abandonées

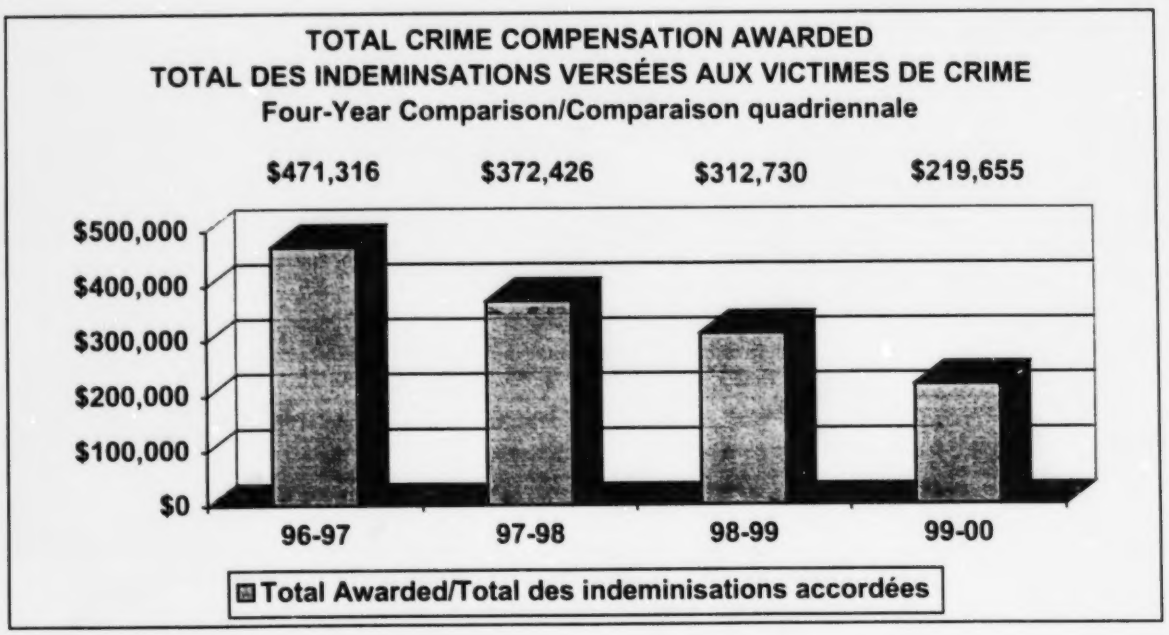
TOTAL CRIME COMPENSATION AWARDED
TOTAL DES INDEMINSATIONS VERSÉES AUX VICTIMES DE CRIME
Four-Year Comparison/Comparaison quadriennale
$471,316
$372,426
$312,730
$219,655
$500,000
$400,000
$300,000
$200,000
$100,000
$0
96-97
97-98
98-99
99-00
Total Awarded/Total des indeminisations accordées

Law Enforcement

This division provides leadership in the areas of law enforcement and community safety in order to preserve and enhance the quality of life in New Brunswick.

R.C.M.P. Contract

Under the R.C.M.P. contract, the Province pays 70 percent of the costs incurred in providing provincial policing services. The R.C.M.P. is responsible for policing 59 incorporated municipalities, each with a population less than 5,000, as well as most unincorporated areas. The rate of recovery by the Province from the ,incorporated areas is $86 per capita for the 2000 calendar year. The average cost per officer was $73,000 in 1999. The present provincial establishment of the force is 410 members.

Community Safety and Crime Prevention

Community safety and crime prevention continued to be the focus of significant departmental resources with advice and assistance provided to communities to reduce public fear of crime and harm to victims. These activities fall under the *New Brunswick Safer Communities Program* which involves building partnerships between all levels of government, the volunteer sector, business and the law enforcement community, to achieve safer communities.

Application de la loi

Cette division assure le rôle de chef de file en matière d'application de la loi et de sécurité communautaire afin de maintenir et d'améliorer la qualité de vie au Nouveau-Brunswick.

Contrat avec la GRC

En vertu du contrat conclu avec la GRC, le gouvernement provincial paye 70 p. 100 des coûts des services de police assurés par la GRC dans la province. Celle-ci est chargée de la prestation des services de police dans 59 municipalités constituées qui comptent moins de 5 000 habitants et dans la plupart des secteurs non constitués. Le taux de recouvrement de la province auprès des secteurs non constitués est établi à 86 $ par habitant au cours de l'année civile 1999. Le coût moyen par agent se chiffrait à 73 000 $ en 1999. La GRC compte actuellement 410 membres dans la province.

Sécurité communautaire et prévention du crime

Le Ministère a encore une fois cette année consacré d'importantes ressources à la sécurité communautaire et à la prévention du crime en fournissant des conseils et une aide aux collectivités afin de réduire les craintes du public à l'égard du crime et d'atténuer le mal fait aux victimes. Ces activités s'inscrivent dans le cadre du *Programme des communautés plus sûres du Nouveau-Brunswick*, qui comporte la création de partenariats entre tous les paliers d'administration, le secteur du bénévolat, les entreprises et les groupes responsables de l'application des lois pour accroître la sécurité au sein des collectivités.

RCMP - GRC

"J" Division - Division "J"

District Policing/Districts policiers

District 1	St. George, St. Stephen, St. Andrews, Grand Manan, Point Lepreau, Campobello, Deer Island
District 2	Oromocto, Chipman, Gagetown, McAdam, Fredericton, Minto, Stanley
District 3	Hampton, Sussex, Westfield
District 4	Shediac, Cap-Pelé, Port Elgin, Sackville
District 5	Richibucto, Bouctouche, Rogersville, Baie-Sainte-Anne
District 6	Blackville, Doaktown, Sunny Corner
District 7	Woodstock, Florenceville, Nackawic
District 8	Tracadie, Caraquet, Lameque, Shippagan, Neguac
District 9	Campbellton, Bathurst, Jacquet River, Saint Quentin
District 10	Grand Sault/Grand Falls, Saint Leonard, Edmundston
District 11	Riverview, Hillsborough, Petitcodiac, Moncton

On an annual basis, in November, Municipal Policing plays a lead role in NB Community Safety and Crime Prevention Week. The objective of the activities during this week is to educate the general public about community safety and crime prevention measures, and encourage police to participate in crime prevention activities and programs. New in 1999-2000 was the development and distribution of an information kit to assist police, municipalities, community organizations, and private citizens in the promotion of community safety and crime prevention week.

En novembre de chaque année, la Direction des services de police municipaux joue un rôle important dans la Semaine de la sécurité communautaire et de la prévention du crime au Nouveau-Brunswick. Les activités organisées pendant la semaine visent à renseigner le grand public au sujet des mesures de sécurité communautaire et de prévention du crime et à inciter les services de police à participer aux activités et aux programmes de prévention du crime. En 1999-2000, une trousse d'information a été préparée et distribuée afin d'aider les services de police, les municipalités, les organismes communautaires et les citoyens à promouvoir la Semaine de la sécurité communautaire et de la prévention du crime.

In 1999-2000, the Department of the Solicitor General, in co-operation with the NB Association of Convenience Store Owners; the Canadian Federation of Independent Business; the NB Association of Chiefs of Police and the RCMP, developed a program to aid convenience store operators protect their businesses. A kit of resources was developed in response to concerns raised over incidents involving criminal acts against convenience stores in the province, and was based on a survey of store operators on concerns related to safety and loss. These resources are provided to small business owners through municipal police forces and the RCMP.

En collaboration avec l'association des propriétaires de dépanneur du Nouveau-Brunswick, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, l'Association des chefs de police du Nouveau-Brunswick et la GRC, le ministère du Solliciteur général a mis sur pied, en 1999-2000, un programme visant à aider les propriétaires de dépanneurs à protéger leurs entreprises. Une trousse de ressources a été préparée en tenant compte des préoccupations concernant les actes criminels perpétrés contre les dépanneurs dans la province. Elle est basée sur un sondage auprès des exploitants de dépanneurs concernant leurs inquiétudes en matière de sécurité et de pertes. Ces ressources sont fournies aux propriétaires de petites entreprises par l'entremise de la GRC et des forces policières municipales.

The Community Mobilization Program, a federal funding program, was launched in June 1998 to help communities develop sustainable approaches to crime prevention and undertake activities that deal with the root causes of crime. A community advisory committee, co-chaired by a representative of the Solicitor General of New Brunswick,

Le Programme de mobilisation des collectivités, un programme fédéral de financement, a été lancé en juin 1998. Il vise à aider les collectivités à adopter des approches durables relativement à la prévention du crime et à organiser des activités qui s'attaquent aux causes profondes du crime. Un comité consultatif

plays a significant role in selecting and recommending appropriate projects for funding. During 1999-2000, 31 projects with a dollar value of $567,500 were approved.

Policing Services

Policing Services is responsible for the promotion of policing excellence within the province through training, development of professional standards and supportive policy development, audits of municipal/regional police forces and the provision of advisory services to local and the NB policing community.

The objectives of the New Brunswick Policing Standards, introduced as Ministerial Directives in May of 1997, are to provide uniform, high-quality and cost-effective policing throughout the province by the year 2002. Municipal police forces are required to attain these standards from within or by purchasing services from other police forces. Policing Services has introduced a standards evaluation process to assist municipalities in developing action plans that address Standards requirements.

During 1999-2000 Policing Services provided presentations to the following municipalities and associations with respect to the Policing Standards: Edmundston, St. Stephen, Miramichi, Union of NB Municipalities, Association des municipalities du N.-B., and the NB Association of Chiefs of Police. Edmundston, St. Stephen, and the NB Association of Chiefs of Police also received presentations of the role of the Civic Authority in policing. Assistance has also

communautaire coprésidé par un représentant du Solliciteur général du Nouveau-Brunswick joue un rôle important dans la sélection et la recommandation des projets à des fins de financement. En 1999-2000, 31 projets évalués à 567 500 $ ont été approuvés.

Services de police

Il incombe à la Direction des services de police de promouvoir l'excellence des services policiers dans la province par la formation, l'élaboration de politiques de soutien et de normes professionnelles, les vérifications financières des services de police municipaux et régionaux et la prestation de services de consultation aux collectivités et au milieu policier.

Présentées sous forme de directives ministérielles en mai 1997, les Normes de police du Nouveau-Brunswick ont pour but d'assurer l'uniformité, la rentabilité et la grande qualité des services de police dans l'ensemble de la province d'ici 2002. Les services de police municipaux devront se conformer à ces normes en utilisant leurs propres ressources ou en achetant des services auprès d'autres corps policiers. Pour aider les municipalités à élaborer des plans d'action visant à satisfaire aux exigences énoncées dans les normes, la direction a mis sur pied un mécanisme d'évaluation.

En 1999-2000, le personnel de la direction a donné des exposés sur les normes de police aux municipalités et associations suivantes : Edmundston, St. Stephen, Miramichi, Union des municipalités du Nouveau-Brunswick, Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick et l'Association des chefs de police du Nouveau-Brunswick. Des exposés ont aussi été présentés à Edmundston, à St. Stephen et à l'Association des chefs de police du Nouveau-Brunswick sur le rôle de l'autorité

been provided to municipalities requesting assistance regarding costing issues around Standards compliance. Consultations in this regard were carried out in Blacks Harbour, Woodstock and Caraquet during this year. In October 1999 Blacks Harbour opted for a transition to RCMP policing services.

Policing Services have taken a lead role in policy development which is critical in assisting municipalities attain Standards compliance. A further requirement of Standards compliance involves access to specialized services as well as mutual aid agreements between neigbouring police forces. A review of existing arrangements and cost recovery mechanisms has been undertaken.

The Policing Standards, the Perivale Taylor Report (policing arrangements in Saint John) as well as a demographic trend indicating high attrition in the policing community, have contributed to the recognition of the need for a Police Assessment Centre to professionalize police recruitment, evaluation, promotion and career development. In keeping with this recognition a New Brunswick Assessment Centre Steering Committee was established to assist in the establishment of such a Centre. In the interim, the Canadian Police Association and the Canadian Association of Chiefs of Police, together with Human Resources Development Canada, have commissioned PriceWaterhouseCoopers to undertake a strategic human resource analysis of public policing in Canada. Policing Services has had direct involvement in this national initiative which encompasses a thorough diagnosis of the human resource challenges facing the public policing sector present and future.

municipale dans la prestation des services de police. Une aide a aussi été fournie aux municipalités qui en ont fait la demande concernant les coûts liés à la conformité aux normes. À cet égard, des consultations ont eu lieu à Blacks Harbour, Woodstock et Caraquet au cours de l'année. En octobre 1999, Blacks Harbour a choisi de faire la transition vers les services de police de la GRC.

Les Services de police ont joué un rôle de premier plan dans l'élaboration des politiques essentielles pour aider les municipalités à respecter les Normes. Celles-ci exigent aussi l'accès à des services spécialisés et la signature d'ententes d'entraide entre les forces policières avoisinantes. Un examen des dispositions actuelles et des mécanismes de recouvrement des coûts a été entrepris.

Les Normes de police, le Rapport Perivale Taylor (dispositions en matière de services policiers à Saint-Jean) et la tendance démographique indiquant un taux d'attrition élevé dans le milieu policier ont contribué à faire reconnaître le besoin d'un centre d'évaluation de la police afin de professionnaliser le recrutement, l'évaluation, l'avancement et le perfectionnement des agents de police. À cet égard, un comité directeur a été créé afin de faciliter l'établissement du centre d'évaluation au Nouveau-Brunswick. Entre temps, l'Association canadienne des policiers et l'Association canadienne des chefs de police, en collaboration avec Développement des ressources humaines Canada, a demandé à Price Waterhouse Coopers d'effectuer une analyse stratégique des ressources humaines des services de police publics au Canada. La direction a participé activement à ce projet national qui comporte une évaluation des défis actuels et futurs en matière de ressources humaines pour le secteur des services de police

Policing Services have provided various professional human resource services to municipalities including Edmundston, Saint John, Sackville, Rothesay and Beresford-Nigadoo. These services have included promotional process design, job design, career pathing processes, participation in qualification appraisal boards and consultations regarding internal HR issues as requested.

Municipal Policing Services

Municipal Policing Services has the responsibility to enhance the efficiency and effectiveness of municipal/regional police forces. Municipal Policing is the primary linkage between the Province and municipal/regional police forces and professional police associations. It is involved in training initiatives, the development of professional standards, and the provision of advice to the policing community.

A three-year Special Program status was approved by the NB Human Rights Commission in 1997 which allows for the use of an equalization formula for the selection of Women, Natives, Minorities and Caucasian Males to attend the Atlantic Police Academy and Institut de police du Québec (Nicolet) commencing in September, 1997, 1998 and 1999. In 1999-2000, 14 (25 in 1998-99) cadets attended the Atlantic Police Academy, 12 males and 2 females.

publics.

La direction a fourni divers services professionnels de ressources humaines à des municipalités, dont Edmundston, Saint-Jean, Sackville, Rothesay et Beresford-Nigadoo. Ces services comprennent : conception de procédés de promotion, conception des tâches, cheminement de carrière, participation aux jurys d'évaluation des compétences et consultation sur des questions internes sur demande.

Services de police municipaux

La Direction des services de police municipaux a pour mandat d'améliorer l'efficacité des corps policiers municipaux et régionaux. Elle est le principal lien entre le gouvernement provincial, les forces de police municipales et régionales, et les associations professionnelles de policiers. Elle s'occupe d'activités de formation, elle élabore des normes professionnelles et elle donne des conseils au milieu policier.

En 1997, la Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick a approuvé un programme triennal spécial qui permet l'emploi d'une formule de répartition équitable dans le but de choisir un nombre de femmes, d'Autochtones, de minorités visibles et d'hommes de race blanche parmi les candidats désirant s'inscrire à l'Académie de police de l'Atlantique ou à l'Institut de police du Québec à Nicolet, en septembre 1997, 1998 et 1999. En 1999-2000, 14 (25 en 1998-99) recrues, douze hommes et deux femmes, ont été admises à l'Académie de police de l'Atlantique.

Municipal Police Assistance Fund (MPAF)

The MPAF was established in 1986 to enhance the quality of municipal policing in the province. The fund is comprised of twenty-five percent of provincial statute and Criminal Code fine revenue generated by municipal police forces. During the year, twenty-one direct applications were received and funding approval was given to fifteen, with one being denied, one withdrawn and four deferred.

Examples of projects that are funded annually include the Police Operational Reporting System (PORS), in-service training courses, the purchase of equipment for smaller municipal police forces, partial funding for the Crime Stoppers Program and police training at the Atlantic Police Academy and the Canadian Police College.

Municipal Policing continues its annual role in the coordination of all municipal and regional police force training. Thirty-five police officers *(31 in 1998/99)* attended the Canadian Police College for 458 *(279 in 1998/99)* training days, and 228 *(86 in 1998/99)* officers attended the Atlantic Police Academy for a total of 1,382 *(772 in 1998/99)* training days.

Police Operational Audits

During the 1999-2000 fiscal year, on-site comprehensive operational audits and Policing Standards Evaluations were

Fonds d'aide aux services de police municipaux (FASPM)

Le FASPM a été établi en 1986 dans le but d'améliorer la qualité des services de police dans les municipalités. Le fonds est constitué d'un montant équivalant à 25 p. 100 des recettes provenant des amendes imposées par les services de police municipaux en vertu des lois provinciales et du *Code criminel*. Au cours de l'année, vingt et une demandes de financement ont été adressées au fonds. Quinze de ces demandes ont été approuvées, une a été retirée et trois ont été différées.

Parmi les projets subventionnés chaque année, mentionnons le Système de production de rapports sur les activités de la police (SRAP), la formation en cours d'emploi, l'achat de matériel pour les petits services de police municipaux, une partie du programme Échec au crime et la formation policière à l'Académie de police de l'Atlantique et au Collège canadien de police.

La Direction des services de police municipaux continue, chaque année, de coordonner la formation de tous les services de police municipaux et régionaux. Trente-cinq policiers *(31 en 1998-1999)* ont suivi l'équivalent de 458 *(279 en 1998-1999)* journées de formation au Collège canadien de police, et 228 *(86 en 1998-1999)* agents, à l'équivalent de 1,382 *(772 en 1998-1999)* journées de formation à l'Académie de police de l'Atlantique.

Vérifications opérationnelles des services de police

Au cours de l'année financière 1999-2000, des vérifications opérationnelles exhaustives des corps policiers sur place et des

conducted at BNPP Regional Police Force, Miramichi Police Force, and Rothesay Regional Police Force.

To provide further feedback to police forces, post-audit reviews are completed within six months following the on-site audit/review. During the year, post-audit reviews were conducted at St. Stephen, Woodstock, Grand Falls and Sackville Police Forces.

Licensing and Inspections

Inspections provide for the protection of the public interest with respect to private investigators, security services and salvage dealers.

In 1999-2000, licenses were issued to 38 *(56 in 1998/99)* salvage dealers, 113 *(134 in 1998/99)* security service agencies, and 1,534 *(1,691 in 1998/99)* individuals involved with security services.

Firearms Administration

The *Firearms Act* was passed by the House of Commons on February 14, 1995 and given Royal Assent on December 5, 1995. Most of the provisions of the *Act* were proclaimed on December 1, 1998. Within New Brunswick, the Solicitor General has been designated as the member of the Executive Council who will be the "provincial minister" for the purposes of this federal *Firearms Act*.

Provincial responsibilities include the initial licensing of individuals who own or wish to own firearms, continuous eligibility reviews, transfer of firearms ownership, authorizations to carry and transport firearms, as well as the inspection and licensing of firearms

évaluations de conformité aux Normes de police ont été effectuées pour les corps policiers régionaux de BNPP et Rothesay et pour le corps policier de Miramichi

Afin de fournir une rétroaction aux services de police, des examens postvérification ont été effectués dans les six mois suivant la vérification sur place. Pendant l'année, des examens postvérification ont été effectués auprès des services de police de St. Stephen, Grand-Sault et Sackville.

Inspections, licences et permis

La section des inspections protège les intérêts de la population en ce qui concerne les détectives privés, les services de sécurité et les brocanteurs.

En 1999-2000, des permis ont été délivrés à 38 *(56 en 1998-1999)* brocanteurs, à 113 *(134 en 1998-1999)* entreprises de services de sécurité et à 1 534 *(1 691 en 1998-1999)* personnes travaillant dans le secteur des services de sécurité.

Réglementation des armes à feu

La *Loi sur les armes à feu* a été adoptée, le 14 février 1995, par la Chambre des communes et a reçu la sanction royale le 5 décembre 1995. La plupart des dispositions de la *Loi* ont été promulguées le 1er décembre 1998. Au Nouveau-Brunswick, le solliciteur général est le membre du Conseil exécutif qui sera le ministre provincial chargé de l'application de la *Loi fédérale sur les armes à feu*.

Les responsabilités des provinces comprennent l'octroi de permis aux particuliers qui possèdent ou qui désirent posséder des armes à feu, les vérifications d'admissibilité continues, le transfert de la propriété des armes à feu, les autorisations

businesses, gun clubs and shooting ranges.

The responsibility for the registration of firearms rests with the Canadian Firearms Registry, which is administered by the RCMP.

There are 14 provincial positions associated with the delivery of this program, six regional and eight in Head Office. All costs are borne by the Federal Government.

The Central Processing Site (CPS) in Miramichi City is operated by the Federal Government. It has been established to perform the routine administrative work associated with processing licence and registration applications on behalf of the provinces, territories and the Registrar (RCMP). The information is entered into an automated system (CFRS) and screened through an automated process for any history of violent or criminal behaviour. The CPS will be operating 24 hours per day, 7 days per week when necessary.

During the year, the Chief Provincial Firearms Officer issued 1,100 authorizations to transport, 148 authorizations to carry, and there were 4,151 firearms transfers. The following licenses were issued; 4,523 individual licenses, 188 ammunition business licenses and 70 firearms business licenses. To March 31, 2000, a total of 16,952 New Brunswick firearms owners had a firearms license.

de transporter des armes à feu, ainsi que l'inspection et la titularisation des clubs, des champs de tir et des entreprises d'armes à feu.

L'enregistrement des armes à feu relève du Registre canadien des armes à feu, qui est administré par la GRC.

Quatorze postes au sein de la province sont associés à la prestation de ce programme, dont six au niveau régional et huit au bureau central. Tous les coûts sont assumés par le gouvernement fédéral.

Le bureau central de traitement, à Miramichi, est géré par le gouvernement fédéral. Il a été établi afin d'effectuer les travaux administratifs routiniers que comporte le traitement des demandes de permis et d'enregistrement pour les provinces, les territoires et le registraire (GRC). L'information est entrée dans un système automatisé (SCEAF) et vérifiée à l'aide d'un procédé automatisé pour déterminer si le requérant a des antécédents de violence ou de comportement criminel. Le bureau central de traitement fonctionnera vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours par semaine au besoin.

Au cours de la dernière année financière, le contrôleur des armes à feu a délivré 1 100 autorisations de transport et 148 autorisations de port et il a autorisé 4 151 cessions d'armes à feu. Les permis suivants ont été délivrés : 4 523 permis pour des particuliers, 188 permis de munitions pour des entreprises et 70 permis d'armes à feu pour des entreprises. En date du 31 mars 2000, un total de 16 952 propriétaires néo-brunswickois d'armes à feu possédaient un permis d'armes à feu.

Commercial Vehicle Enforcement

Commercial Vehicle Enforcement (CVE) has a responsibility to enhance public safety on provincial highways, to reduce highway damage caused by overweight vehicles and to provide a unified approach to Commercial Vehicle Enforcement in New Brunswick.

During the year, 75 safety blitz campaigns were conducted throughout the province in locations that captured local, intra-provincial and extra-provincial truck traffic. From May until October, weekly blitzes were held in each of the three regions (Region 1, St. Leonard; Region 2, Moncton; and Region 3, Fredericton). Driver fitness checks and vehicle inspections were routinely conducted and information provided to drivers on wheel separations and brake adjustments. In addition to CVE mobile units, other law enforcement agencies, including the RCMP and Municipal Police Forces, assisted and participated in selected blitzes.

Roadcheck/99, the International Commercial Vehicle Safety Alliance (CVSA) safety inspection blitz, was conducted simultaneously in Canada, the United States, and Mexico on June 5, 6, and 7, 1999. CVE organizes and operates this vehicle inspection and highway safety promotion campaign in New Brunswick. This year, the event took place at the East and West bound River Glade scale facilities. Activities include driver and vehicle inspections, safe driver awards and the promotion of safe driving practices. Specially trained officers conduct these inspections around the clock during this

Application des lois sur les véhicules utilitaires

La Direction de l'application des lois sur les véhicules utilitaires (ALVU) est chargée d'accroître la sécurité du public sur les routes de la province, de réduire les dommages causés aux routes par des véhicules ayant un poids excédentaire et de fournir une approche unifiée à l'application des lois sur les véhicules utilitaires au Nouveau-Brunswick.

Au cours de l'année, 75 campagnes de sécurité ont été organisées à divers endroits dans la province où on a pu intercepter la circulation locale, intraprovinciale et extraprovinciale des camions. De mai à octobre, une campagne éclair par semaine a eu lieu dans chacune des trois régions de la province (région 1 – Saint-Léonard, région 2 – Moncton et région 3 – Fredericton). La compétence des conducteurs et l'état des véhicules ont été vérifiés et des renseignements ont été distribués aux conducteurs au sujet des pertes de roues et de l'ajustement des freins. En plus des unités mobiles de la direction, d'autres organismes chargés de l'application de la loi, notamment la GRC et les services de police municipaux, ont participé à certaines campagnes.

Roadcheck 99, la campagne nationale d'inspection de sécurité de la International Commercial Vehicle Safety Alliance, s'est déroulée du 5 au 7 juin 1999 au Canada, aux États-Unis et au Mexique. La direction organise et met en œuvre cette campagne d'inspection des véhicules et de promotion de la sécurité routière au Nouveau-Brunswick. Cette année, l'activité a eu lieu aux installations de pesée de Riverglade, en directions est et ouest. Les activités comprennent le contrôle des compétences des conducteurs et l'inspection des véhicules, la remise de prix aux

72-hour blitz. Of the 282 vehicles inspected, 34% (28% in 1999) were placed out-of-service. The principal defect area was braking systems. Other defect areas included lights, steering, wheels, tires, frames and load security. All of the defects were remedied on-site.

Operation Air Brake is yet another safety promoting campaign taking place in Canada and quickly spreading in the United States. The 16-hour inspection blitzes occur three times a year, of which two are unannounced to the trucking industry. The events focus on brake inspections and are used to inform and educate truck drivers on the importance and proper methods of checking and adjusting brakes. Of the 325 vehicles inspected during 1999-2000 over the three blitzes, 58 (18%) were placed out-of-service for brake adjustments and 37 (11%) were placed out-of-service for brake components. In addition to inspecting truck brakes, CVE officers distributed key chains, calendars and educational material to drivers.

1999 saw the construction and opening of three new scale houses in Salisbury (East & West) and St. Jacques (East) replacing River Glade (East & West) and St. Basile (East) respectively. Two inspection garages were built to accommodate inspections during inclement weather at the new Salisbury West and St. Jacques facilities.

conducteurs prudents et la promotion de la prudence au volant. Des agents ayant reçu une formation spéciale effectuent ces inspections vingt-quatre heures sur vingt-quatre pendant les 72 heures de la campagne. Parmi les 282 véhicules inspectés, 34 p. 100 (28 p. 100 en 1999) ont été retirés de la route. Les principales défaillances touchaient les freins. Les autres problèmes concernaient les feux, la direction, les roues, les pneus, le châssis et la sécurité de la charge. Toutes les défectuosités ont été réparées sur place.

L'Opération freins pneumatiques est une autre campagne de promotion de la sécurité qui se déroule au Canada et qui s'étend rapidement aux États-Unis. Les campagnes éclairs de 16 heures sont organisées trois fois par année, dont deux ne sont pas annoncées à l'industrie du camionnage. Elles portent sur l'inspection des freins et servent à informer et à sensibiliser les chauffeurs de camions à l'importance d'utiliser de bonnes méthodes pour vérifier et régler les freins. Des 325 véhicules inspectés en 1999-2000 pendant les trois campagnes éclairs, 58 (18 %) ont été retirés de la route pour le réglage des freins et 37 (11 %) à cause des composantes de frein. Outre l'inspection des freins de camions, les agents de la direction ont distribué aux conducteurs des porte-clés, des calendriers et des brochures.

En 1999, trois postes de pesée ont été construits et mis en service à Salisbury (directions est et ouest) et à Saint-Jacques (direction est) pour remplacer celui de Riverglade (directions est et ouest) et de Saint-Basile (direction est). Deux garages ont aussi été construits aux postes de Salisbury Ouest et de Saint-Jacques pour effectuer les inspections si la météo n'est pas clémente.

Enforcement efforts at 6 stationary sites and 19 mobile units resulted in 1,070,044 (1,237,247 in 1998/99) vehicles being checked for violations, of which 1,050,216 (1,217,991 in 1998/99), or 98% were weighed. Further, during 1999-2000, 1,647 (2,094 in 1998/99) permits were issued, 9,164 (10,478 in 1998/99) warnings issued and 7,320 (7,869 in 1998/99) charges laid.

Le travail d'application des lois accompli dans les six postes d'inspection et les 19 unités mobiles a occasionné l'inspection de 1,070,044 véhicules (1 237 247 en 1998-1999). De plus, 1 050 216 véhicules (1 217 991 en 1998-1999) ou 98 p. 100 ont été pesés. En 1999-2000, 1 647 permis (2 094 en 1998-1999) ont été délivrés, 9 164 avertissements (9 165 en 1997-1998) ont été signifiés et 7 320 accusations (7 869 en 1998-1999) ont été portées.

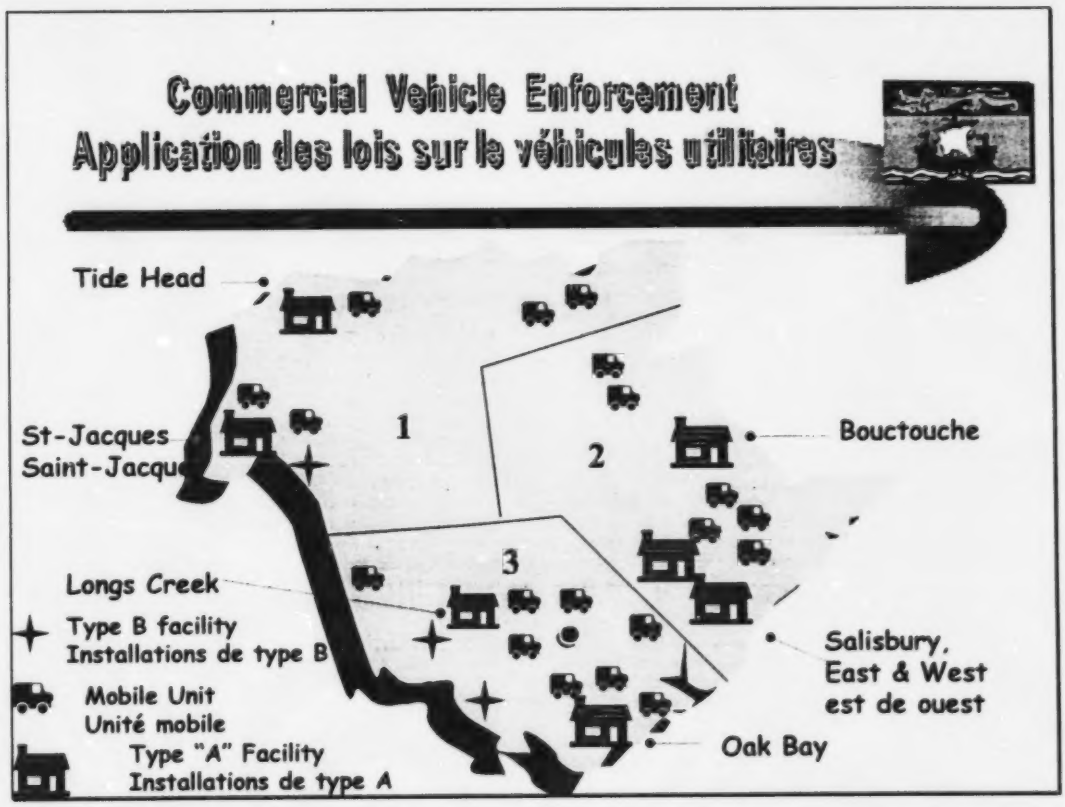

Sheriff-Coroner Services

Sheriff-Coroners provide for the orderly operation of certain aspects of the justice system and a means for the investigation of sudden and unexpected deaths in the province.

Sheriff-Coroner offices are located in each of the 8 judicial districts in the province. All sheriffs and deputy sheriffs are ex officio coroners. In addition, there are 10 part-time coroners who act on a fee for service basis in rural areas of the province.

Sheriff Services

Sheriff Services provides a system for the service of documents, the execution of court orders in civil matters, jury management, the transportation of individuals in custody, and the provision of court security for the Court of Queen's Bench, the Court of Appeal and the Provincial Court in certain areas of the province.

During the year, 2,827 *(2,729 in 1998/99)* documents, and 1,119 *(1,392 in 1998/99)* orders for seizure and sale were processed. $1,177,491 *($1,942,781 in 1998/99)* was collected in the enforcement of court orders which included $421,092 *($559,890 in 1998/99)* in unremitted sales tax and $141,560 *($142,586 in 1998/99)* on behalf of the Workplace Health, Safety and Compensation Commission. There were 81 *(145 in 1998/99)* panels of prospective jurors drawn for the Court of Queen's Bench.

During the year, 11,253 *(10,496 in 1998/99)* adult

Shérifs-coroners

La Direction des shérifs-coroners est chargée d'assurer l'administration ordonnée de certaines fonctions de l'appareil judiciaire et de fournir les moyens de mener des enquêtes sur les décès soudains et inattendus dans la province.

Des bureaux de shérifs-coroners sont établis dans chacune des huit circonscriptions judiciaires de la province. Tous les shérifs et shérifs adjoints sont coroners d'office. De plus, on compte 10 autres coroners à temps partiel qui offrent des services rémunérés à l'acte en région rurale.

Services des shérifs

Les Services des shérifs assurent la signification des documents, l'exécution des ordonnances judiciaires dans les affaires civiles, l'administration des jurys, le transfèrement des détenus ainsi que la sécurité des tribunaux de la Cour du Banc de la Reine, de la Cour d'appel et de la Cour provinciale pour certains bureaux de la province.

Au cours de l'année, les services ont traité 2 827 *(2,729 en 1998/99)* documents et 1 392 *(1 622 en 1997/98)* ordonnances de saisie et de vente. Ils ont perçu 1 177,491 $ *(2 942 781 $ en 1998/99)* dans le cadre de l'exécution d'ordonnances judiciaires, dont un montant de 421,092 $ *($559,890 en 1998/99)* représentait des taxes de vente impayées; de plus, 141,560 $ *(142 586 $ en 1998/99)* ont été perçus pour le compte de la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail. Les services ont aussi établi 81 *(145 en 1998/99)* listes de jurés potentiels pour la Cour du Banc de la Reine.

Pendant l'année, 11 253 *(10 496 en 1998/99)*

offenders, 3,939 *(3,944 in 1998/99)* young offenders and 683 *(668 in 1998/99)* forensic, and involuntary patients under the *Mental Health Act* were transported by Sheriff Services.

Coroner Services

Coroner Services provides a system to investigate all sudden and unexpected deaths in the province, holds inquests where necessary and discharges other specific statutory duties. Coroners investigate twenty-six per cent of the approximately 6,000 deaths per year in the province.

In 1999-2000, 1,438 *(1,639 in 1998/99)* deaths were investigated, of which 1,128 *(1,321 in 1998/99)* were determined to be natural, 201*(204 in 1998/99)* were accidental, 96 *(106 in 1998/99)* were suicide, 11 *(6 in 1998/99)* were homicide and 3 *(2 in 1998/99)* were impossible to classify. Autopsies were performed in 571 *(551 in 1998/99)* of the cases.

There were no inquests conducted during this period. The holding of an inquest has the effect of drawing public attention to the many contributing causes of sudden and unexpected deaths. As opposed to holding an inquest, the Office of the Chief Coroner will, in certain cases, hold meetings with families and other interested parties to point to obvious recommendations which, if implemented, could prevent death in similar circumstances.

More comprehensive information on the operations of Coroner Services is contained in the Annual Report of the Chief Coroner that is tabled in the Legislature.

contrevenants adultes, 3 939 *(3 944 en 1998/99)* jeunes contrevenants et 683 *(668 en 1998/99)* cas médico-légaux et patients en placement non volontaire assujettis à la *Loi sur la santé mentale* ont été transférés par les Services des shérifs.

Services des coroners

Les Services des coroners assurent la prestation d'un mécanisme d'enquête au sujet des décès soudains et inattendus dans la province, ils tiennent des enquêtes publiques au besoin et ils assument d'autres responsabilités prévues par la loi. Les coroners font enquête au sujet de 26 p. 100 des quelque 6 000 décès qui surviennent annuellement dans la province.

En 1999-2000, parmi les 1 438 *(1 639 en 1998/99)* décès qui ont fait l'objet d'une enquête, 1 128 *(1 321 en 1998/99)* ont été imputés à une cause naturelle et 201 *(204 en 1998/99)* à une cause accidentelle; 96 *(106 en 1998/99)* d'entre eux sont survenus par suicide et 11 *(6 en 1998/99)* par homicide, tandis que 3 *(2 en 1998/99)* décès n'ont pu être classés. Une autopsie a été pratiquée dans 571 *(551 en 1998/99)* de ces cas.

Aucune enquête publique n'a eu lieu au cours de cette période. La tenue d'une enquête publique a pour effet d'attirer l'attention du public sur les nombreuses causes de décès soudains et inattendus. Dans certains cas, plutôt que de tenir une enquête publique, le coroner en chef rencontre parfois les membres de la famille et les intéressés afin de leur faire part des recommandations évidentes qui, si elles sont mises en pratique, peuvent prévenir des décès dans des circonstances semblables.

On trouvera de plus amples renseignements sur les Services des coroners dans le Rapport annuel du coroner en chef qui est déposé à l'Assemblée législative.

Policy, Planning and Public Affairs

Policy, Planning and Public Affairs provides information, policy analysis, and advice in support of strategic planning, organization, and delivery of programs and services. Advice and assistance is provided in matters related to the coordination of the Departmental strategic planning process, the *Right to Information Act*, personal privacy, civil litigation and Federal/Provincial /Territorial relations, as well as ministerial support and linkages with central agencies and other departments.

Policy, Planning & Public Affairs is responsible for the coordination of relevant departmental legislation development, and for the appropriate linkages with the Department of Justice. The Branch is responsible for developing proactive communication strategies to promote new policy initiatives and to increase public awareness and support for department activities. Services include the preparation of news releases, speeches, Legislative Assembly statements and special educational campaigns. Policy, Planning and Public Affairs also co-ordinates various media requirements while ensuring that the Minister and Government are adequately informed about all issues or concerns relating to the organization's mandate and operations.

Politique, planification et affaires publiques

Le Service de la politique, de la planification et des affaires publiques fournit des renseignements, formule des analyses politiques et donne des conseils pour soutenir la planification stratégique, l'organisation et la prestation des programmes et des services. Elle donne des conseils et de l'aide en ce qui concerne les questions qui touchent la coordination de la démarche de planification stratégique du Ministère, la *Loi sur le droit à l'information*, le respect de la vie privée, les litiges civils et les relations fédérales-provinciales-territoriales, et elle soutient le Ministère en assurant la liaison avec les organismes centraux et les autres ministères.

La Direction de la politique, de la planification et des affaires publiques est chargée de coordonner l'élaboration des mesures législatives qui relèvent du Ministère et d'établir les liens appropriés avec le ministère de la Justice. Il incombe à la direction d'élaborer des stratégies de communication proactives dans le but de promouvoir les nouvelles initiatives politiques, de mieux sensibiliser la population et de soutenir les activités du Ministère. Elle prépare notamment les communiqués de presse, les discours, les déclarations à l'Assemblée législative et les campagnes spéciales de sensibilisation. La direction coordonne également diverses activités médiatiques tout en s'assurant que le Ministère et le gouvernement sont bien renseignés au sujet des enjeux et des préoccupations qui relèvent du mandat et du fonctionnement de l'organisation.

Corporate Services

Corporate Services provides a range of key support and direct services, working in partnership with the other divisions of the Department to assist in the achievement of the organization's strategic goals.

Financial Services

Financial Services ensures compliance with the requirements of various Acts, Regulations and other established financial guidelines, co-ordinates and administers the financial data base of the Department, liaises with central agencies and provides managers with support services in the areas of financial analysis and forecasting.

More specifically, these services include accounting, payroll, financial analysis, expenditure projections, co-ordination of the budget process, auditing and liaison with the RCMP respecting financial matters.

Information Technology

Information Technology services include consulting, coordination, development and support services, installation of computer hardware and software and their application to departmental business processes.

In addition to providing support for the existing technology base within the Department, the unit continued major upgrades to the Department's computer infrastructure. The unit also participated in the design and construction stages of the first

Services généraux

En collaboration avec les autres divisions, la Division des services généraux dispense une gamme de services de soutien et de services directs essentiels dans le but de contribuer à la réalisation des objectifs stratégiques du Ministère.

Services financiers

Les Services financiers veillent à ce que le Ministère se conforme aux lois et aux règlements ainsi qu'aux diverses lignes directrices établies en matière de finances; ils coordonnent et gèrent la base de données financières du Ministère, entretiennent des liens avec les organismes centraux et fournissent des services de soutien aux gestionnaires en matière d'analyses et de prévisions financières.

Ces services comprennent plus précisément : la comptabilité, la feuille de paie, l'analyse financière, les prévisions de dépenses, la coordination du processus budgétaire, la vérification et les liens avec la GRC en ce qui concerne les questions de nature financière.

Systèmes informatiques

Les services des Systèmes informatiques s'occupent de la consultation, de la coordination, des services de développement et de soutien, de l'installation du matériel et des logiciels informatiques, ainsi que de leur application au processus administratif.

En plus de soutenir l'infrastructure technologique actuelle du Ministère, la section a poursuivi d'importantes mises à niveau du parc informatique du Ministère. Elle a également participé à la conception et au développement de la première version

release of an information system to support the operations and management of Community and Correctional Services (the Client Information System). The unit continued its preparations for the year 2000 through upgrades of departmental systems and participation with business contingency planning teams.

Human Resource Services

Human Resource Services provides a comprehensive framework for organizational development, placement and succession planning. It increases the capacity of the Department to recruit, retain and motivate talented employees and it creates a climate that enables employees to develop and use their capabilities to the fullest extent, in order to further both individual and organizational goals.

Specific responsibilities include personnel administration, labour relations, human relations, training and program administration, including the official language policy.

The unit provided a significant level of support to the various employee teams mandated to deal with the concerns identified by their peers through an organizational survey. In addition, the unit actively designed and promoted return to work programs for employees on long-term sick leave.

The objective of the Official Languages Policy is to ensure the delivery of services of equal quality in both official languages. During 1999-2000 four complaints were registered with the Official Languages Office of the Department of Finance, in respect of the Department of the Solicitor General. The

d'un système d'information visant à soutenir les activités et la gestion des services communautaires et correctionnels (le Système d'information sur la clientèle). La section a continué de se préparer à l'an 2000 en procédant à des mises à niveau des systèmes du Ministère et en participant aux équipes de planification d'urgence en matière de gestion.

Services des ressources humaines

Les Services des ressources humaines fournissent le cadre de développement organisationnel, de placement et de planification de la relève. Ils aident le Ministère à mieux recruter, conserver et motiver les employés compétents et ils créent un climat qui permet aux employés de se perfectionner et de mettre en valeur leurs compétences afin d'atteindre leurs objectifs personnels et ceux de l'organisation.

Les responsabilités particulières de la section comprennent : la gestion du personnel, les relations de travail, les relations humaines, la formation et la gestion des programmes, notamment la Politique des langues officielles.

La section a fourni un excellent niveau de soutien à diverses équipes d'employés chargées de répondre aux préoccupations exprimées par leurs pairs dans un sondage sur l'organisation. Elle a aussi conçu et appuyé des programmes de retour au travail pour des employés en congé de maladie de longue durée.

La Politique des langues officielles a pour objectif d'assurer la prestation de services de qualité égale dans les deux langues officielles. En 1999-2000, le bureau des langues officielles du ministère des Finances a reçu quatre plaintes concernant le ministère du Solliciteur général. Ces plaintes

complaints were related to the language of service and the matters were dealt with, to prevent future problems.

qui concernaient la langue de service ont été réglées de façon à éviter la répétition de problèmes semblables à l'avenir.

Appendices/Annexes

Appendix I/Annexe I

Boards and Commissions

Statutory Body and Authority	Membership	Terms of Reference
Private Investigators and Security Services Licensing Commission *(Private Investigators and Security Services Act)*	One Chairperson, two members appointed by the Solicitor General.	To review licence applications, deal with complaints, and conduct hearings for the purpose of suspension or revocation of licences.
Salvage Dealers Licensing Commission *(Salvage Dealers Licensing Act)*	One Chairperson, two members, appointed by the Solicitor General	To review for approval all applications for salvage dealers licenses.
New Brunswick Police Commission *(Police Act)*	One Chairperson, one Vice Chairperson, four members on a part-time basis, appointed by Lieutenant Governor-in-Council.	To investigate citizen complaints concerning conduct of municipal and regional police officers, to determine the adequacy of police forces and to enquire into any matter respecting policing in New Brunswick.

Appendix I/Annexe I

Conseils et commissions

Organismes et dispositions habilitantes	**Composition**	**Mandat**
Commission des licences de détectives privés et de services de sécurité *(Loi sur les détectives privés et les services de sécurité)*	Un président, deux membres, nommés par le Solliciteur général	Étudier les demandes de licences, donner suite aux plaintes et tenir des audiences sur la suspension ou la révocation des licences.
Commission des licences de brocanteurs *(Loi sur les licences de broncanteurs)*	Un président et deux membres, nommés par le Solliciteur général	Étudier toutes les demandes de licences de brocanteurs.
Commission de police du Nouveau-Brunswick *(Loi sur la police)*	Un président, un vice-president, quatre membres à temps partiel, nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil	Se livrer à des investigations à la suite de plaintes de citoyens concernant les services de maintien de l'ordre et mener des enquêtes sur toute question portant sur ces services au Nouveau-Brunswick, selon les directives du Solliciteur général.

Appendix II /Annexe II

Financial Overview /Aperçu de la situation financière

Program/ Programme	Amended Budget*/ Budget rectifié* (000) $	Expenditure/ Dépenses (000) $	Variance (Under)-Over/ Écart (en moins) en plus (000) $
Corporate Services/ Services généraux	2,807.7	2,868.9	61.2
Community and Correctional Services/ Services communautaires et correctionnels	26,711.3	27,387.7	676.4
Law Enforcement/ Application de la loi	42,799.7	42,702.2	(97.5)
Subtotal/ Total partiel	72,318.7	72,958.8	640.1
Victims of Abuse/ Victimes de mauvais traitements	0	0	0
Total	72,318.7	72,958.8	640.1

* Includes Main Estimates plus wage settlements.
Ce chiffre comprend le montant inscrit au budget principal ainsi que les règlements salariaux.

The department ended the year with an overexpenditure of $640,100. This overexpenditure resulted from the delay in closing an institution. The monies to operate the institution had been allocated to the Canada/New Brunswick Initiative which placed provincial inmates with sentences over one year and sex offenders with sentences over six months in federal institutions.

Le Ministère a terminé l'exercice avec un dépassement de crédit de 640 100 $ attribuable au délai relatif à la fermeture d'un établissement. Les sommes nécessaires à l'exploitation de l'établissement avaient été affectées à l'Initiative Canada – Nouveau-Brunswick, qui prévoit le transfert aux établissements correctionnels fédéraux des détenus condamnés à une peine de plus d'un an et des délinquants sexuels condamnés à une peine de plus de six mois.

Appendix II /Annexe II

Notes:

(1) The overexpenditure within Corporate Services was due to purchases of computer equipment in support of the Client Information System.

(2) The overexpenditure in Correctional Services was due to the delay in closing the Islandview institution.

(3) Law Enforcement was underspent by $97,500. This was a planned underexpenditure to offset an expenditure in Corporate Services.

Remarques :

(1) Le dépassement de crédit au sein de la Division des services généraux est attribuable à l'achat de matériel informatique destiné au Système d'information sur la clientèle.

(2) Le dépassement de crédit au sein des Services correctionnels est attribuable au délai relatif à la fermeture de l'établissement de Islandview.

(3) La Division de l'application de la loi a terminé l'exercice avec un excédent budgétaire de 97 500 $. Il s'agit d'une sous-utilisation de crédit planifiée pour compenser une dépense au sein des Services généraux.

Appendix III/Annexe III

Department of the Solicitor General/Ministère du Solliciteur général
Performance Measurement/Indicateurs de rendement

The Department published its first performance targets for 1996/97.

GOAL 1

To rehabilitate young offenders by successfully integrating them into the community.

In dealing with young offenders, the current emphasis has been placed on community-based alternatives including: the establishment of alternative measures programs, community based programs such as probation, fine option, community service work, and an open custody system that is solely community based, utilizing both group homes and foster homes for placement.

It has been the province's intention to further enhance community programs for young offenders, by focusing on individual needs ensuring that secure custody will be used only for a small segment of out-of-control and violent youth in need of structured settings.

New Brunswick is the second province to implement a formal risk needs assessment tool, to measure the risk of a youth to re-offend and the determination of the youth's rehabilitative needs, through special programs.

Indicator 1:

The number of young offenders who

Le Ministère a publié ses premiers indicateurs de rendement en 1996-1997.

PREMIER OBJECTIF

Réhabiliter les contrevenants en les intégrant à la collectivité.

En ce qui concerne les jeunes contrevenants, l'accent est actuellement mis sur les mesures de rechange communautaires, notamment sur la mise en oeuvre de programmes de mesures de rechange, sur les programmes communautaires comme la probation, le programme d'option-amende, le travail communautaire et le système de garde en milieu ouvert, système fondé uniquement sur la collectivité et faisant appel à des foyers d'accueil et à des foyers de groupe.

Le gouvernement a l'intention d'améliorer davantage les programmes communautaires à l'intention des jeunes contrevenants en mettant l'accent sur les besoins individuels de manière à s'assurer que la garde en milieu fermé ne sera imposée qu'à ceux qui ont vraiment besoin d'un milieu structuré, soit les adolescents violents ou ceux qu'on ne peut maîtriser.

Le Nouveau-Brunswick est la deuxième province à mettre en oeuvre une méthode d'évaluation en bonne et due forme pour mesurer les risques de récidive chez les jeunes contrevenants et déterminer leurs besoins en matière de réhabilitation au moyen de programmes spéciaux.

Premier indicateur :

Le nombre de jeunes contrevenants qui

complete rehabilitation programs without re-offending during their sentence.

Target :

A rehabilitation program is defined as an uninterrupted series of activities of the same correctional program, which has been completed in the time period in question. An unsuccessful program is one where, during the rehabilitation program, the young offender has committed an additional offence, for which he/she has subsequently been found guilty. In 1997/98 a baseline was established of 69%. .

1998/99 - Increase the success rate to 70%
1999/2000 - Increase the success rate to 73%

Results:

The baseline established in 1996/97 indicated that 68.2% of young offenders overall, had successfully completed rehabilitation programs. In 1997/98 there was a marginal increase of successful completion, to 69.4%. The improvement was not as significant as anticipated, however, in the case of the secure custody program, the Department has seen improvement of approximately 5%. For the year 1998/99, the success once again showed a marginal increase in successful completion, to 69.34%.

Source of Information:
Department of the Solicitor General statistics

suivent des programmes de réhabilitation sans récidiver pendant la durée de leur peine.

But visé :

Le programme de réhabilitation consiste en une série ininterrompue d'activités inscrites dans le cadre du même programme correctionnel et qui sont menées à terme dans le délai imparti. Le programme échoue lorsque, pendant la durée du programme de réhabilitation, le jeune contrevenant commet une nouvelle infraction dont il est reconnu coupable. Un niveau de référence a été établi en 1997-1998 à 69 p. 100.

1998-1999 - Augmenter le taux de réussite à 70 p. 100
1999-2000 - Augmenter le taux de réussite à 73 p. 100

Résultats :

Selon le niveau atteint en 1996-1997, 68,2 p. 100 des jeunes contrevenants ont réussi à terminer leur programme de réhabilitation. Les statistiques montrent que le taux de réussite s'est chiffré à 69,4 p. 100 en 1997-1998. Bien que cette augmentation n'ait pas été aussi importante que prévu, le Ministère a tout de même enregistré une amélioration de plus de 5 p. 100 dans le cas des programmes de garde en milieu fermé. En ce qui concerne l'année 1998-1999, le taux de réussite a encore une fois augmenté légèrement, passant à 69,34 p. 100.

Source :
Données du ministère du Solliciteur général

Appendix III/Annexe III

Department of the Solicitor General/Ministère du Solliciteur général
Performance Measurement/Indicateurs de rendement

Indicator 2:

The number of young offenders diverted from the formal court process.

The *Young Offenders Act* provides a mechanism for the management of less serious offenders to be dealt with outside the formal youth court process, by the community. Young offenders must take responsibility for their actions and are given the opportunity to be accountable, by performing community service, and/or apologizing to the victim for their behaviour.

Target:

1998/99 (a) Maintain a rate of young offenders diverted from the formal court process of 24%. (b) Maintain a success rate for participants of 95%.

1999/2000 – (a) Maintain a rate of young offenders diverted from the formal court process of 24%. (b) Increase the success rate for participants to 98%.

Results :

	1998/99	1999/00
Number of Youth in Court	2304	1947
Number of Youth in Alternative Measures	726	430
Number of Young Offenders Dealt with in the Criminal Justice System	3030	2377
Number of Youth in Alternative Measures as % of total youth in Criminal Justice System	24%	18%
Youth who successfully completed the conditions of Diversion	95%	96%

Deuxième indicateur :

Le nombre de jeunes contrevenants soustraits à l'appareil judiciaire.

La *Loi sur les jeunes contrevenants* prévoit un mécanisme de gestion communautaire des contrevenants moins dangereux afin de leur éviter de faire face au processus du tribunal pour adolescents. On fournit aux jeunes contrevenants l'occasion d'assumer la responsabilité de leurs actes et de rendre des comptes en effectuant des travaux communautaires ou en s'excusant auprès de la victime.

But visé :

1998-1999 : a) Maintenir à 24 p. 100 la proportion de jeunes contrevenants à qui on évite le système de justice criminelle b) Maintenir le taux de succès des participants à 95 p. 100.

1999-2000 : a) Maintenir à 24 p. 100 la proportion de jeunes contrevenants à qui on évite le système de justice criminelle. b) Augmenter le taux de succès des participants à 98 p. 100.

Résultats :

	1998-1999	1999-2000
Nombre d'adolescents devant le Tribunal	2 304	1947
Nombre d'adolescents soumis aux Mesures de rechange	726	430
Nombre de jeunes contrevenants soumis au système de justice criminelle	3 030	2377
Nombre d'adolescents soumis aux mesures de rechange par rapport au nombre total d'adolescents soumis au système de justice criminelle	24 p. 100	18 p. 100
Adolescents qui répondent avec succès aux conditions des mesures de rechange	95 p. 100	96 p. 100

Department of the Solicitor General/Ministère du Solliciteur général
Performance Measurement/Indicateurs de rendement

The number of youth involved in the Alternative Measures Program dropped from 726 (1998-99) to 430 in 1999-2000 representing a 41% decrease. The decrease is due, in part, to a change in the program delivery model and, also, a reflection of an overall downward trend in youth involvement in criminal justice. However, the participant success rate was maintained at 96%.

Source of Information:
Department of the Solicitor General statistics

GOAL 2 :

To provide a range of community-based alternatives, to assist adult offenders in their rehabilitation and repaying their debt to society, while maintaining public safety.

Indicator 1:

The percentage of adult offenders successfully completing the Alterative Measures Program, without violations.

Target:

1998/99 - To initiate the program.
1999/2000 – To establish baseline data and performance targets.

Results:

The Alternative Measures Program has been phased in across the Province of New Brunswick. Ongoing statistical information has been collected and compiled on program

Le nombre de jeunes contrevenants ayant participé au Programme de mesures de rechange est passé de 726 en 1998-1999 à 430 en 1999-2000, soit une diminution de 41 p. 100. Ces chiffres s'expliquent par un changement du modèle de prestation du programme et indiquent une tendance à la baisse du nombre de jeunes ayant affaire à la justice. Par ailleurs, le taux de réussite des participants au programme est demeuré stable à 96 p. 100.

Source :
Données du ministère du Solliciteur général

DEUXIÈME OBJECTIF :

Offrir un éventail de mesures de rechange communautaires pour assurer la sécurité de la population et pour aider les contrevenants adultes à se réadapter et à payer leur dette à la société.

Premier indicateur :

Le pourcentage de contrevenants adultes ayant participé avec succès au Programme de mesures de rechange sans commettre d'infraction.

But visé :

1998-1999 – Lancer le programme
1999-2000 – Établir des données de référence et des objectifs de rendement.

Résultats :

Le Programme de mesures de rechange a été mis en place graduellement au Nouveau-Brunswick. Depuis le mois d'avril 1998, des données statistiques au sujet des

participants and program outcomes from April 1998. The Alternative Measures Program Information will be captured on the new Client Information System during 2000-2001 and at which time the baseline will be confirmed.

Source of Information:
Department of the Solicitor General statistics
Indicator 2:

National Standards for Adult Offenders

Establishing a performance measurement system for the criminal justice system has been a high priority for federal/provincial/territorial deputy ministers responsible for the administration of justice. Work at the national level has been underway since 1996/97.

In September 1997, the Federal Provincial/Territorial deputies responsible for Justice endorsed, in principle, a set of national indicators for the criminal justice system. These indicators allow for national comparisons of justice system performance.

New Brunswick has been an active participant in the development of the national framework.

Target:

1998/99 - To initiate the program
1999/2000 - To establish baseline data

participants et des résultats du programme sont recueillies et compilées de façon continue. Les données relatives au Programme de mesures de rechange seront enregistrées dans le nouveau système d'information sur la clientèle en 2000-2001 et le niveau de référence sera alors confirmé.

Source :
Données du ministère du Solliciteur général
Deuxième indicateur :

Normes nationales pour contrevenants adultes

L'établissement d'un système de mesure du rendement pour le système de justice criminelle a été jugé hautement prioritaire par les sous-ministres des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de l'administration de la justice. Ce travail est en cours depuis 1996-1997 à l'échelle nationale.

En septembre 1997, les sous-ministres de la Justice des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont endossé, en principe, une série d'indicateurs nationaux pour le système judiciaire pénal. Ces indicateurs permettent de faire des comparaisons à l'échelle nationale relativement au rendement du système judiciaire pénal.

Le Nouveau-Brunswick a participé activement à l'établissement du cadre de travail national.

But visé :

1998-1999 - Lancer le programme
1999-2000 - Établir des données de référence

Appendix III/Annexe III

Department of the Solicitor General/Ministère du Solliciteur général
Performance Measurement/Indicateurs de rendement

Results :

During 1998/99 fiscal the Canadian Centre for Justice Statistics developed a performance indicator data base that will be shared with provinces upon completion. The Centre for Justice Statistics works with the Province to develop specific program performance measures based on the national framework. This work will continue over the next year by means of Centre staff coming to New Brunswick to assist in this work.

Due to work at the national level focusing on data base development, and N.B. re-examining performance indicator development at the Corporate level, work in 1999/2000 is deferred. It is anticipated that it can re-commence in 2000/2001 once the province develops its corporate performance framework.

LAW ENFORCEMENT

To coordinate the effective delivery of law enforcement services throughout the Province through the management of Commercial Vehicle Enforcement, the Sheriff-Coroners system and interaction with municipal and RCMP forces.

GOAL 1:

Commercial Vehicle Enforcement

To enhance public safety on provincial highways by enforcing safety standards for

Résultats :

Durant l'exercice 1998-1999, le Centre canadien de la statistique juridique a réalisé une base de données sur les indicateurs de rendement qui, une fois terminée, sera mise à la disposition des provinces. Le Centre travaille conjointement avec la province afin d'établir des méthodes spécifiques d'évaluation du rendement des programmes fondées sur le cadre de travail national. Au cours de la prcchaine année, des employés du Centre de la statistique juridique viendront au Nouveau-Brunswick et nous aideront dans la continuation de ce projet.

Parce que le point de mire, à l'échelle nationale, était l'élaboration d'une base de données et parce que la province a revu l'établissement de ses indicateurs en ce que concerne l'organisation, le travail qui devait se faire en 1998 a dû être différé. Nous comptons toutefois le reprendre en 1999-2000, lorsque la province aura défini son cadre de rendement général.

APPLICATION DE LA LOI

Coordonner la prestation efficace des services d'application de la loi dans la province en gérant l'application des lois sur les véhicules utilitaires, le travail des shérifs et des shérifs-coroners et les relations avec les corps policiers municipaux et la GRC.

PREMIER OBJECTIF :

Application des lois sur les véhicules utilitaires

Améliorer la sécurité publique sur les routes provinciales en appliquant les

commercial vehicles.

Indicator:

The rate of commercial vehicle compliance with safety standards as measured by North American Vehicle/Driver Inspection Standards. The Department currently inspects over 1,000,000 vehicles per year.

Target:

To increase the number of inspected vehicles in full compliance with these standards from 60% in 1995-96 to 78% by the year 2000.

Results:

Inspected vehicles in full compliance with these standards were 60% in 1995/96, 63% in 1996/97, 72% in 1997/98, 72% in 1998/99 and 66% in 1999/2000.

Source of information:
Department of the Solicitor General statistics

GOAL 2:

Policing Services

To ensure quality policing services throughout the Province.

Indicator:

The degree to which municipal and regional police services meet New Brunswick

normes de sécurité relatives aux véhicules utilitaires.

Indicateur :

La proportion des véhicules utilitaires qui sont conformes aux normes de sécurité correspondant aux normes d'inspection relatives aux véhicules et aux conducteurs en Amérique du Nord. Le Ministère inspecte actuellement plus d'un million de véhicules par année.

But visé :

Faire passer le nombre de véhicules inspectés qui sont conformes aux normes en vigueur de 60 p. 100 en 1995-1996 à 78 p. 100 d'ici l'an 2000.

Résultats :

La proportion des véhicules inspectés qui étaient conformes aux normes s'établissait à 60 p. 100 en 1995-1996, à 63 p. 100 en 1996-1997, à 72 p. 100 en 1997-1998 et à 66 p. 100 en 1999-2000.

Source :
Données du ministère du Solliciteur général

DEUXIÈME OBJECTIF :

Services de police

Assurer la prestation de services de police de qualité dans la province.

Indicateur :

La mesure à laquelle les services de police municipaux et régionaux satisfont aux

Department of the Solicitor General/Ministère du Solliciteur général
Performance Measurement/Indicateurs de rendement

Policing Standards.

Effective May 1997, the Department of the Solicitor General implemented minimum policing standards for all municipal and regional police services. The police forces were given up to five years to bring their operations into full compliance with these standards.

Target:

To have all municipal/regional police services in full compliance with the New Brunswick Policing Standards within five years of the adoption of the Standards (May 2002).

Results:

Since the adoption of the Standards in May 1997, the following police forces have undergone an Operational and Standards Evaluation process : Blacks Harbour, Bathurst, Shediac, Sussex, Grand Bay, Woodstock, St. Stephen, Grand Falls, Sackville, Miramichi, B.N.P.P. Regional, and Rothesay Regional Police Forces.

Those remaining municipal/regional police forces required to undergo the Operational and Standards Evaluation process include: Edmundston, Fredericton, Saint John and Caraquet.

To provide further feedback to those police forces, post-audit visits and post-audit reviews are normally conducted within four to six months after the audit/evaluation reports are completed.

Normes de police du Nouveau-Brunswick.

En mai 1997, le ministère du Solliciteur général a mis en oeuvre des normes de police qui s'appliquent à tous les services de police municipaux et régionaux. Les corps policiers disposeront d'au plus cinq ans pour rendre leurs activités conformes à ces normes.

But visé :

Voir à ce que tous les services de police municipaux et régionaux se conforment à tous égards aux Normes de police du Nouveau-Brunswick dans les cinq années suivant leur adoption.

Résultats :

Depuis l'adoption des Normes en mai 1997, les services de police suivants ont été soumis à un processus de vérification opérationnelle et d'évaluation de la conformité aux Normes : Blacks Harbour, Bathurst, Shediac, Sussex, Grand Bay, Woodstock, St. Stephen, Grand-Sault, Sackville, Miramichi et les services de police régionaux de BNPP et de Rothesay.

Parmi les services de police municipaux et régionaux qui doivent encore se soumettre à une vérification opérationnelle et à une évaluation de la conformité aux Normes, nous retrouvons les services suivants : BNPP, Miramichi, Edmundston, Fredericton, Saint-Jean, Caraquet et le service de police régional de Rothesay.

Des visites et des études ont habituellement lieu dans un délai de quatre à six mois après l'achèvement du rapport de vérification et d'évaluation de manière à ce que les services de police puissent

In addition to a regional RCMP policing service in Dieppe-Moncton-Riverview, several municipalities have opted for a transition to RCMP policing services: Tracadie-Sheila, Grand Bay-Westfield, Hartland, Dalhousie, Shediac, Sussex and Blacks Harbour.

Source of Information :
Police force audits and survey data

GOAL 3 :

Sheriff/Coroner

To transport persons in custody safely and securely without any escapes.

Indicator :

The number of escapes by persons in custody while being transported.

The Sheriff service provides a system for the service and execution of court documents, the transportation of persons in custody and the provision of court security. In 1999/2000, 15,875 persons in custody were transported between institutions as well as to and from the courts.

Target :

Zero escapes by persons in custody while being transported.

bénéficier d'un retour d'information supplémentaire.

Tout comme la région de Dieppe-Moncton-Riverview, les municipalités suivantes ont choisi de confier à la GRC la responsabilité de leurs services de police : Grand Bay-Westfield, Hartland, Dalhousie, Tracadie-Sheila, Shediac, Sussex et Blacks Harbour.

Source :
Données tirées des vérifications et des sondages auprès des services de police.

TROISIÈME OBJECTIF :

Shérifs et coroners

Transférer les personnes sous garde en toute sécurité sans qu'il y ait d'évasion.

Indicateur :

Le nombre d'évasions pendant le transfèrement des personnes sous garde.

Le Service des shérifs assure la signification et l'exécution des documents judiciaires, le transfèrement des personnes sous garde et la sécurité des tribunaux. En 1999-2000, 15 875 personnes sous garde ont été transférées entre des établissements, ainsi qu'entre les établissements et les tribunaux.

But visé :

Aucune évasion pendant le transfèrement des personnes sous garde.

Appendix III/Annexe III

Department of the Solicitor General/Ministère du Solliciteur général
Performance Measurement/Indicateurs de rendement

Results :

Year/ Année	Number of Persons to Escape Custody/ Nombre d'évasions de personnes sous garde	Number of Persons Transported/Nombre de personnes transférées
1995-1996	3	12,276
1996-1997	3	13,792
1997-1998	3	15,244
1998-1999	2	15,108
1999-2000	3	15,875

Source of information:
Department of the Solicitor General statistics.

Source :
Données du ministère du Solliciteur général